

Luxembourg, le 30 mars 1993

**INSTITUT MONETAIRE**

**LUXEMBOURGEOIS**

Questionnaire on National Real Exchange Rate Measures

1. The Luxembourg Monetary Institute does not construct estimates of nominal and/or real effective exchange rates. It uses the figures provided by STATEC, the national central statistical office. However, those figures do not represent estimates, but ex post observations.

2. Concerning the methodology, please refer to the enclosed paper entitled "Le «tableau de bord» de l'économie luxembourgeoise", particularly section 3. Moreover, figures are provided in the enclosed "Annexe I", whereby those requested under 2(e) can be derived from the table in section 2.

3. The very high degree of openness of the Luxembourg economy implies that both price and cost indicators be considered when assessing competitiveness; there is no a priori preference for one over the other.

4. The whole range of indicators used in the assessment of the competitiveness of the Luxembourg economy is explained in the enclosed material (a synopsis is given in table 4.22 of the "Tableau de bord" paper). As can be seen, other indicators such as terms of trade, exports of goods, imports of goods, are used. However, the analysis that is made is of the "relative-movement-over-time" type and no model of "absolute" or "equilibrium" competitiveness exists.

## LE «TABLEAU DE BORD» DE L'ECONOMIE LUXEMBOURGEOISE RELEVÉ DES PRINCIPALES ENTREPRISES

### SOMMAIRE

	Pages
<b>A. LE «TABLEAU DE BORD» DE L'ECONOMIE LUXEMBOURGEOISE</b>	
1. Introduction .....	26
2. Fondement légal et réglementaire du «tableau de bord» de l'économie luxembourgeoise .....	27
2.1 La loi du 24 décembre 1984 .....	27
2.2 Le règlement grand-ducal du 5 avril 1985 .....	27
2.3 Diffusion du «tableau de bord» .....	28
3. Approche méthodologique .....	28
3.1 Considérations générales .....	28
3.2 Présentation des divers indicateurs .....	28
4. Evolution des indicateurs du «tableau de bord» de l'économie luxembourgeoise .....	32
4.1 Evolution des différents indicateurs .....	32
4.2 Graphiques et tableau de synthèse .....	41
5. Conclusions .....	45
<b>B. LES PRINCIPALES ENTREPRISES LUXEMBOURGEOISES</b>	
Relevé d'après les effectifs occupés et par branche d'activité de la NACE .....	46

## LE «TABLEAU DE BORD» DE L'ECONOMIE LUXEMBOURGEOISE<sup>1</sup>

**Le système d'indicateurs économiques prévu à l'article 1er du règlement grand-ducal du 5 avril 1985 portant application des dispositions de l'article 21, paragraphe 6 de la loi modifiée du 24 décembre 1977 autorisant le Gouvernement à prendre les mesures destinées à stimuler la croissance économique et à maintenir le plein emploi.**

### 1. INTRODUCTION

Le Service central de la statistique et des études économiques publie régulièrement, depuis de nombreuses années, des données récentes sur l'évolution conjoncturelle de l'économie luxembourgeoise. Ces informations statistiques sont accessibles grâce à 2 types de publications: d'une part une série d'indicateurs rapides, mensuels pour la plupart, qui retracent l'évolution des variables-clé de l'évolution économique, de l'autre les notes trimestrielles de conjoncture. Celles-ci présentent tant une synthèse des principales tendances de l'évolution macro-économique qu'une analyse détaillée par branche économique.

Au fil des années, et notamment au fur et à mesure de la mise en oeuvre, depuis 1977, des législations «autorisant le Gouvernement à prendre les mesures destinées à stimuler la croissance économique et à maintenir le plein emploi», le besoin de disposer dans ce cadre d'une documentation conjoncturelle coordonnée et plus spécifique s'est fait sentir.

Quand le Gouvernement issu des élections législatives du 17 juin 1984 a pris l'engagement de revenir à l'indexation intégrale des revenus salariaux et prestations sociales, cette importante décision de politique économique supposait une vigilance accrue quant à l'évolution conjoncturelle et donc la mise en oeuvre d'instruments d'observation nouveaux ou en tout cas mieux coordonnés.

La déclaration gouvernementale du 23 juillet 1984 s'exprime en ces termes:

«L'adaptation automatique des revenus à l'évolution de l'indice pondéré des prix à la consommation reste au Luxembourg un moyen garantissant le pouvoir d'achat des salariés et partant la paix sociale. Aussi le Gouvernement se propose-t-il d'introduire à partir du 1er janvier 1985 un nouveau système d'adaptation régulière des revenus à l'évolution du coût de la vie.»

Pour l'hypothèse d'une dégradation de la situation économique, la déclaration gouvernementale prévoit cependant un tempérament:

«Conscient de la vulnérabilité de notre économie de petit espace dans un monde en crise, le Gouvernement ne peut cependant pas exclure la possibilité d'un aménagement du système d'adaptation des revenus.

Un tel aménagement s'imposerait dans l'éventualité d'une *divergence sensible du taux d'inflation intérieur par rapport à la moyenne communautaire ou suite à une aggravation de la situation économique et sociale, due notamment à la détérioration de la compétitivité des entreprises luxembourgeoises sur le marché international*».

La réforme ultérieure du système d'indexation devait donc prendre en compte ces impératifs de surveillance de la performance relative de notre économie et donner lieu à l'élaboration d'un système d'indicateurs économiques spécifiques.

<sup>1</sup> Etude réalisée par MM. Guy Schuller, chargé d'études principal, et Robert Weides, conseiller économique.

## 2. FONDEMENT LEGAL ET REGLEMENTAIRE DU «TABLEAU DE BORD» DE L'ECONOMIE LUXEMBOURGEOISE

### 2.1 La loi du 24 décembre 1984 portant modification de:

1. l'article 11 de la loi modifiée du 22 juin 1963 fixant le régime des traitements des fonctionnaires de l'Etat.

2. l'article 21 de la loi modifiée du 24 décembre 1977 autorisant le Gouvernement à prendre les mesures destinées à stimuler la croissance économique et à maintenir le plein emploi.

Ce texte de loi comporte deux volets distincts:

— la réintroduction du principe de l'adaptation périodique, automatique et proportionnelle des traitements au coût de la vie;

— l'introduction d'un tempérament à ce mécanisme de l'échelle mobile en cas d'aggravation de la situation économique.

En ce qui concerne le second point, la loi s'exprime comme suit:

#### Article III (extraits)

«En cas d'aggravation de la situation économique et sociale se traduisant notamment par une divergence sensible du taux d'inflation intérieur par rapport à la moyenne des principaux partenaires commerciaux ou une détérioration de la compétitivité des entreprises luxembourgeoises sur les marchés internationaux. . . » «le Gouvernement convoque le Comité de coordination tripartite pour lui soumettre les mesures législatives et réglementaires qu'il juge nécessaires aux fins de redresser la situation économique et sociale.»

... «les indicateurs économiques servant à l'appréciation du seuil critique d'aggravation de la situation économique et sociale au sens du paragraphe 1. requis pour la saisine du comité de coordination tripartite par le Gouvernement sont déterminés par règlement grand-ducal à prendre sur avis du Conseil d'Etat et de l'assentiment de la Commission de travail de la Chambre des Députés.»

A noter que le tempérament à l'automatisme indiciaire prévu à l'article 21 de la loi modifiée du 24 décembre 1977 autorisant le Gouvernement à prendre les mesures destinées à stimuler la croissance économique et à maintenir le plein emploi présente deux éléments nouveaux:

- En premier lieu, les paramètres pour juger de la dégradation de la situation économique et sociale obligeant le Gouvernement à saisir le Comité de coordination tripartite ne se réfèrent plus uniquement à la situation du marché de l'emploi (seuil de 2.500 chômeurs) comme le faisait l'ancien texte, mais s'orientent vers des considérations de compétitivité de l'économie.
- En second lieu on remarque, en ce qui concerne l'indicateur de référence de l'inflation intérieure, qu'on passe à une conception plus restrictive en abandonnant la référence au taux d'inflation moyen communautaire, pour le remplacer par celui de nos principaux partenaires commerciaux.

### 2.2 Le règlement grand-ducal du 5 avril 1985

portant application des dispositions de l'article 21, paragraphe 6 de la loi modifiée du 24 décembre 1977 autorisant le Gouvernement à prendre les mesures destinées à stimuler la croissance économique et à maintenir le plein emploi.

L'article 1er de ce texte énumère et définit neuf critères d'appréciation de la situation économique et sociale pour mettre en mesure le Gouvernement de définir un seuil critique d'aggravation de la situation permettant la saisine du Comité de coordination tripartite.

Ces indicateurs sont variés et leur liste n'est pas limitative. Il répondent globalement à 3 préoccupations:

- les indicateurs de *compétitivité* et d'*équilibre extérieur*, tels que les indices de prix (consommation privée et production industrielle), la situation du commerce extérieur, les termes de l'échange et les cours de change de même que la compétitivité des entreprises quant aux coûts salariaux;
- les indicateurs d'*activité* des principales branches;
- les indicateurs *sociaux*: emploi, chômage et pouvoir d'achat.

Un système d'indicateurs différenciés complète donc l'arsenal des instruments d'analyse dont disposaient jusqu'ici le Gouvernement et les partenaires sociaux pour détecter rapidement les difficultés que rencontre l'économie luxembourgeoise. Ce réseau d'informations remplace utilement l'ancien seuil qui définissait la situation de crise économique par un seul paramètre, à savoir le chômage. Si ce dernier paramètre reste valable, en ce sens qu'il est une résultante de l'ensemble du processus économique, le nouveau texte dégage des indicateurs qui ont une prise plus directe sur l'actualité économique et qui souvent sont «en avance» (leading indicators) sur l'évolution. L'environnement économique international et les problèmes d'équilibre externe et de compétitivité qui y sont liés y occupent une place prépondérante.

A remarquer toutefois, et contrairement à l'ancien texte, qu'aucun seuil numérique précis n'est imposé pour les différents indicateurs et qu'on ne peut en ce sens parler de «clignotants» qui s'allumeraient au dépassement de certaines valeurs limites.

Pour la saisine du Comité de coordination tripartite l'interprétation des indicateurs appartient au Gouvernement. Cependant l'avis du Comité porte autant sur l'appréciation que fait le Gouvernement de la situation économique du pays et qui a motivé sa saisine, que sur la proposition de ce dernier en vue de redresser la situation.

Du point de vue juridique le système d'indicateurs ne contient donc pas de mécanismes rigides contrai-

gnant le Gouvernement à agir, mais constitue plutôt une exigence quant à la teneur des renseignements économiques sur lesquels une initiative du Gouvernement doit s'appuyer.

### 2.3 Diffusion du «tableau de bord»

Avant la publication de ce Bulletin, la diffusion des indicateurs visés sous une forme coordonnée a été relativement restreinte.

Le 25 février 1985 le Comité de coordination tripartite a eu communication pour la première fois

d'une présentation des 9 paramètres prévus au projet de règlement grand-ducal ensemble avec une note méthodologique succincte. Au cours de 1985 ce premier document a été mis à jour à plusieurs reprises (juin et octobre 1985) pour être communiqué au Comité de coordination tripartite. Le 8 novembre 1985, la 3e mise à jour a été transmise à la Chambre des Députés à la suite d'une question parlementaire.

Finalement un document daté du 11 mars 1986 a été soumis au Comité de coordination tripartite pour discussion lors de sa réunion du 24 mars 1986.

## 3. APPROCHE METHODOLOGIQUE

### 3.1 Considérations générales

Comme nous venons de le voir, les 9 indicateurs peuvent se ranger sous 3 ordres d'idées étroitement liés:

- la compétitivité de notre économie;
- le niveau d'activité;
- le volet social.

Le choix des paramètres a été dicté par les préoccupations suivantes:

- Dans la mesure du possible on s'est basé sur des données statistiques existantes, disponibles rapidement et de préférence avec une périodicité mensuelle. Dans certains cas où ces critères n'ont pu être respectés, des solutions sont en vue.
- Les indicateurs retracent généralement des variables simples et leur interprétation est relativement facile. Une minorité d'indicateurs font appel à des méthodes d'élaboration plus complexes.
- Ces préoccupations nous ont fait écarter — dans ce contexte — la construction d'un indicateur conjoncturel synthétique (comme par exemple la courbe synthétique de la Banque nationale de Belgique) dont la complexité aurait supposé une période d'expérimentation prolongée et aurait pu donner lieu à des difficultés d'interprétation.

En effet, la formalisation — dans un indicateur de conjoncture générale ou de compétitivité — des liens et interactions existant entre les différentes variables, répond bien à un besoin intellectuel de synthèse mais se fait souvent au détriment de la transparence.

L'influence prépondérante que peuvent avoir les méthodes choisies sur l'évolution même d'un tel indicateur nous a fait écarter cette alternative.

- Les indicateurs choisis sont généralement des *données statistiques*, observées, à l'exclusion de chiffres estimatifs. Ce souci de ne pas opérer dans ce contexte avec des estimations — toujours contestables — a retardé la mise au point de l'indicateur sur le pouvoir d'achat des salariés.
- L'ensemble des indicateurs est établi à partir de la base 100 en 1980.

### 3.2 Présentation des divers indicateurs

#### 3.2.1 La divergence du taux d'inflation intérieur par rapport à la moyenne pondérée des quatre principaux partenaires commerciaux du Luxembourg (Belgique, R.F.A., France et Pays-Bas)

##### a) Définition des séries statistiques

On utilise les indices généraux officiels des prix à la consommation des pays concernés tels qu'ils sont publiés mensuellement par l'Eurostat.

##### b) Présentation des séries

Les séries sont présentées sous forme d'indices base 100 en 1980, transformés, afin de lisser les variations erratiques, en moyennes mobiles de trois mois.

L'indice de divergence «Luxembourg/4 pays concurrents» résulte de la division de l'indice de l'évolution des prix au Luxembourg par l'indice pondéré de l'évolution dans les 4 pays visés.

##### c) Pondération des indices étrangers

La pondération retenue correspond au niveau de la consommation privée dans les 4 pays concernés pour l'année de base 1980.

La pondération des 4 pays est la suivante en %

République Fédérale d'Allemagne	45.3
Belgique	7.0
France	38.0
Pays-Bas	9.7
	100.0

Ce type de pondération permet une comparaison du niveau d'inflation dans les pays considérés sans considérer les interactions de l'inflation entre ces pays. Une alternative aurait été de prendre en considération pour les pondérations l'importance de notre commerce extérieur avec les pays en question. Ceci aurait donné un poids plus important à la Belgique et une importance moindre à la France et aux Pays-Bas.

##### d) Source:

Stateg, Indicateur rapide A<sub>1</sub>  
Eurostat: Indice des prix à la consommation «Informations rapides».

### 3.22 Le taux de change effectif du franc pondéré par les marchés d'exportation et d'importation

#### a) Définition

En système de change fixe la valeur d'une monnaie reste, par définition, invariable par rapport aux autres monnaies. Lorsque, par exception, une monnaie change de valeur, ce changement est facile à mesurer, puisqu'il est le même par rapport à toutes les autres monnaies.

Depuis la désintégration (au début des années 70) du système de change fixe de Bretton Woods la valeur d'une monnaie, calculée par référence aux autres monnaies, connaît des changements fréquents, de sens et d'ampleur différents suivant la référence choisie. S'il est toujours possible d'apprécier cette valeur par rapport à une référence unique servant d'étalon, cette pratique est de peu d'intérêt et il semble préférable d'établir, par moyenne pondérée, un indice synthétique reflétant en une seule variation les fluctuations du cours d'une monnaie par rapport aux autres monnaies.

Tel est l'objectif général de l'*indice du cours moyen pondéré*, appelé communément *indice de taux de change effectif*. La Banque Nationale de Belgique calcule cet indice pour l'UEBL, en appliquant aux indices des cours bilatéraux du franc belgo-luxembourgeois vis-à-vis des monnaies des principaux partenaires commerciaux, une pondération représentative de la part de ces derniers, respectivement dans les exportations et les importations de l'UEBL.

Ce type d'indice basé sur les relations commerciales bilatérales entre l'UEBL et l'étranger fait apparaître la modification unilatérale de parité du franc belgo-luxembourgeois qui, dans un système de taux de change fixe, aurait eu le même effet sur le coût des produits de l'UEBL achetés par un étranger «moyen» et des produits étrangers achetés par un résident «moyen» de l'UEBL, que l'ensemble des variations du cours du franc belgo-luxembourgeois vis-à-vis de chacune des monnaies étrangères sur le marché réglementé dans le régime actuel des changes.

#### b) Méthode d'élaboration

Les cours des monnaies prises en considération et exprimées en nombre de francs belgo-luxembourgeois pour une unité de monnaie étrangère sont relevés quotidiennement. Pour chaque mois, trimestre et année, on calcule une moyenne arithmétique simple de ces cours. L'indice de chaque monnaie est obtenu en rapportant la moyenne de la période précédente (mois, trimestre ou année) à celle de la période courante.

On établit ensuite la moyenne géométrique<sup>1</sup> pondérée des indices partiels ainsi obtenus, en utilisant comme coefficients de pondération les parts relatives — au cours de la dernière année pour laquelle les chiffres sont disponibles — des pays de

chaque monnaie respectivement dans les exportations et les importations de l'UEBL.

Les monnaies dont les cours sont retenus pour le calcul des indices sont celles qui sont cotées à la Bourse et dont le pays représente au moins 0.5% respectivement des importations et des exportations de l'UEBL. Les cours de toutes les autres monnaies<sup>2</sup> sont supposés suivre celui du dollar des Etats-Unis.

Par ailleurs, l'on ne retient pas dans les indices partiels qui forment l'indice «Banque Nationale — importations» l'évolution du cours des monnaies des pays exportateurs de pétrole, mais bien, en lieu et place, celle du dollar des Etats-Unis, l'hypothèse sous-jacente étant que le prix des exportations de pétrole est fixé en dollars. La composition du panier de monnaies est revue périodiquement.

Ces indices, établis sur la base du mois, du trimestre ou de l'année précédents, sont finalement reliés en chaîne à une période de référence fixe: mai 1970.

#### c) Source:

Bulletin mensuel de la Banque Nationale de Belgique.

Disponibilité: mensuelle (t + 3 mois).

Pour la méthodologie détaillée voir:

— Bulletin de la Banque Nationale de Belgique mai 1977.

— IMF Staff Papers Volume 23 (1) March 1976 «Indices of Effective Exchange Rates» by Rudolf R. Rhomberg.

### 3.23. Evolution des exportations et importations de biens

La statistique du commerce extérieur du Luxembourg est établie à partir de deux bases:

- Les données relatives au commerce *extra-UEBL* du Luxembourg sont élaborées par l'Institut National de Statistique (INS) de la Belgique dans le cadre de l'établissement de la statistique du commerce extérieur de l'UEBL. Les relevés douaniers constituent la documentation de base. Chaque mois l'INS transmet les données détaillées (par produit et par pays) au STATEC.
- Les résultats du commerce *intra-UEBL* sont calculés par le STATEC sur base des documents «Benelux 50» remis à la frontière belgo-luxembourgeoise.

A l'heure actuelle l'on note un décalage de l'ordre de 9 mois entre les dates de disponibilité des deux bases. Alors que les données (provisoires) pour le commerce *extra-UEBL* sont disponibles pour toute l'année 1985, l'on ne dispose que des résultats du 1er trimestre en ce qui concerne le commerce *intra-UEBL*.<sup>3</sup>

1 Un indice résultant de la moyenne géométrique des indices partiels est réversible et transitif de sorte que le passage de l'incertain (le prix d'une unité de monnaie étrangère exprimé en unités de monnaie nationale) au certain (le prix d'une unité de monnaie nationale exprimé en unités de monnaie étrangère) et vice versa n'a pas d'incidence sur les résultats.

2 A l'exception de celles des pays de la «Zone franc français» et des «Scheduled Territories» qui sont sous certaines réserves rattachées resp. au franc français et à la livre sterling.

3 Cet important retard s'explique en grande partie par des problèmes dans le service informatique du STATEC (dus en grande partie à une capacité insuffisante de l'équipement informatique). Une extension au début de cette année devrait permettre de rattraper au fur et à mesure ce retard.

En raison de ce fait l'on a décidé de publier deux séries de statistiques:

- (1) — indices du commerce extérieur total
- (2) — indices du commerce extra-UEBL.

A l'aide du deuxième indice l'on pourrait donc apprécier — malgré le caractère partiel du résultat — l'évolution plus récente des relations commerciales avec l'étranger.

Dans leur forme originale ces statistiques sont présentées en valeurs absolues. Par souci de cohérence (par rapport aux autres indicateurs retenus ici) les résultats du commerce extérieur ont également été exprimés sous forme d'indices.

Les résultats de la balance commerciale sont repris en chiffres absolus. Rappelons que la balance commerciale est le solde entre la valeur des exportations et la valeur des importations de marchandises (pour plus de détails méthodologiques cf Bulletins du STATEC sur le commerce extérieur e.a. le numéro 8/85, les séries annuelles sont d'ores et déjà publiées dans l'Annuaire statistique et le Bulletin du Statec; les résultats trimestriels sont repris dans l'indicateur rapide — Série H1).

### 3.24. Les termes de l'échange calculés par référence aux valeurs unitaires des exportations et importations

#### a) Définition

Les *termes de l'échange* sont le rapport entre les prix à l'exportation et à l'importation, exprimés en indices se référant à une même période de base. Ils permettent d'évaluer les effets combinés des variations des prix à l'exportation et à l'importation sur les transactions commerciales.

Pour le calcul des indices des prix des marchandises importées et exportées les données de base peuvent être puisées à l'une des deux sources suivantes:

- renseignements sur les prix recueillis directement (par voie d'enquête) auprès des entreprises participant au commerce extérieur (indice des prix spécifiques);
- documents douaniers déposés lors du passage de la frontière des marchandises (indice des valeurs unitaires).

Tant l'INS que le STATEC ont retenu la dernière méthode, qui permet de recourir à une documentation déjà disponible et, partant, d'éviter des coûts supplémentaires aux entreprises.

La *valeur unitaire* d'un produit est le prix moyen par unité physique, c'est-à-dire le résultat de la division de la valeur du produit par son volume.

L'indice de la valeur unitaire d'un produit est le rapport entre son prix unitaire moyen de la période courante et le prix unitaire moyen de la période de base. On a donc:

$$\text{Indice des termes de l'échange} = \frac{\text{Indice des valeurs unitaires moyennes à l'exportation (FOB)}}{\text{Indice des valeurs unitaires moyennes à l'importation (CAF)}} \times 100$$

#### b) Problèmes d'interprétation

1. Une amélioration des termes de l'échange d'un pays (p.ex. une hausse des prix à l'exportation) peut signifier une croissance du pouvoir d'achat national puisque les produits exportés valent plus à volume constant que les produits importés.

Par contre, elle peut aussi signifier une inflation interne supérieure à l'inflation externe et par ce biais indiquer une perte de compétitivité — prix, voire une perte de parts de marché.

Aussi l'interprétation de l'évolution des termes de l'échange doit-elle toujours être située dans un contexte plus large. A terme une amélioration des termes de l'échange pourrait avoir des effets négatifs pour la balance commerciale.

Ainsi le renchérissement des exportations peut décourager le demandeur à tel point (forte élasticité — prix de la demande) que le volume exporté décroît plus que proportionnellement à la hausse du prix. Une amélioration des termes de l'échange allant de pair avec une détérioration de la balance commerciale laisse ainsi percevoir une perte de compétitivité.

2. Il est à noter que les prix — tout en jouant un rôle prépondérant — ne sont pas le seul facteur de compétitivité. Aussi serait-il préjudiciable d'analyser les relations économiques extérieures d'un pays uniquement à la lumière de cet indicateur. D'autres facteurs méritent d'être pris en considération pour apprécier la compétitivité d'une économie et pour déterminer les politiques visant à équilibrer les échanges extérieurs.

#### c) Sources:

UEBL: Bulletin mensuel de l'INS sur le commerce extérieur.

Luxembourg: Bulletin du Statec No 2/1985.

### 3.25 La position compétitive de l'industrie luxembourgeoise exprimée par le coût salarial par unité produite

#### a) Définition

La compétitivité de l'industrie, c.-à-d. son aptitude à faire face à la concurrence, comporte de nombreux éléments: prix, coûts, qualité, flexibilité, service après-vente etc., et peut se mesurer par de nombreux indicateurs.

Le coût par unité produite est l'un de ces indicateurs les plus fréquemment utilisés. Il s'agit du coût horaire divisé par le produit par heure-homme ou encore le *coût salarial total par unité de production physique*.

#### b) Séries utilisées et méthode de calcul

L'établissement de comparaisons internationales de coûts salariaux unitaires en niveau absolu étant relativement problématique, on a opté pour l'établissement de séries indiciaires qui retracent l'évolution de ces coûts dans le temps.

Etant donné que pour la période de base, les données sur l'ensemble du *coût salarial* n'étaient pas disponibles sur base mensuelle jusqu'en 1983, l'indice retenu se réfère à la série des salaires et traitements bruts payés, avant déduction des impôts



directs et des cotisations des salariés à la sécurité sociale mais sans les cotisations patronales.

Pour l'établissement d'une série indiciaire cette restriction ne présente pas d'inconvénient.

La seconde série utilisée est celle de l'indice de la production industrielle en volume.

Le quotient des deux indices donne l'indice de l'évolution du coût salarial unitaire.

$$\frac{\text{Indice des salaires et traitements dans l'industrie}}{\text{Indice de la production industrielle en volume}} \times 100 = \text{indice du coût par unité produite dans l'industrie}$$

c) *Source:*

STATEC: Indicateurs rapides Série B1;  
Eurostat: Conjoncture industrielle — Statistiques mensuelles.

### 3.26 Les prix à la production industrielle

L'établissement d'indices de prix à la production des produits industriels est intéressant pour l'observation de l'évolution conjoncturelle des prix à la production, l'analyse de l'évolution des revenus de l'industrie, l'étude des sources de l'inflation et des termes d'échange de l'industrie.

a) *Définition et mode de calcul*

Il s'agit d'un indice qui mesure l'évolution pure des prix des produits industriels au premier stade de la commercialisation. Les prix relevés sont des prix départ-usine, déduction faite de toutes sortes de rabais. Il s'agit en principe des prix au jour de la commande. On n'utilise aussi que les prix réels résultant de ventes effectives, à l'exclusion de prix de barème, de prix comptables ou de simples valeurs unitaires.

b) *Source:*

STATEC: Indicateurs rapides Série A3;  
Bulletin du Statec No 1/1985

### 3.27 Les indicateurs d'activité des principales branches économiques

a) *Présentation des séries*

Pour l'instant il s'agit essentiellement des indices de l'industrie et de la construction qui comprennent — dans ce contexte — les variables suivantes:

- production en volume;
- chiffre d'affaires;
- entrées de commandes.

En attendant de disposer d'un indice du chiffre d'affaires de l'ensemble du commerce, l'indice du chiffre d'affaires des grandes surfaces et chaînes de magasins donne des indications sur l'évolution en termes réels de cette branche.

b) *Source*

STATEC: Indicateurs rapides Série B1, B2 et C.

### 3.28 Evolution de l'emploi et du chômage

a) *Présentation des séries*

Les chiffres de l'emploi et de la population active sont basés pour l'essentiel sur les fichiers de la Sécurité sociale exploités par l'Inspection générale de la Sécurité sociale.

Les données concernant l'emploi salarié sont disponibles mensuellement. Depuis peu on dispose également de données ventilées par branche d'activité. Les statistiques sur le chômage proviennent des fichiers de l'Administration de l'emploi.

b) *Définition*

**Emploi intérieur:** personnes occupées par les employeurs résidents qu'elles résident ou non sur le territoire. L'emploi intérieur comprend donc les frontaliers nets, c'est-à-dire le solde des frontaliers entrant ou sortant du territoire et les fonctionnaires internationaux qui sont considérés fictivement comme occupés par un employeur non résident.

**Emploi national:** c'est l'emploi intérieur moins les frontaliers nets définis comme précédemment, c'est-à-dire l'emploi de personnes résidant sur le territoire, qu'elles y soient occupées ou non.

**Population active:** c'est un concept qui comprend l'emploi national auquel on ajoute les chômeurs (résidents).

**Taux de chômage:** c'est la proportion de chômeurs en % de la population active.

**Chômeur:** pour la délimitation du chômage on utilise la définition de l'Administration de l'emploi: il s'agit d'un demandeur d'emploi, sans emploi, à la recherche d'un emploi à plein temps et inscrit à ce titre auprès d'un bureau officiel de placement. Il s'agit donc d'une définition relativement restrictive mais qui a l'avantage de donner des chiffres bien assurés à l'opposé des enquêtes par sondage sur les forces de travail effectuées périodiquement.

**Chômeurs complets indemnisés:** chômeurs qui remplissent les conditions légales et réglementaires pour bénéficier d'une indemnité de chômage complet. Leur nombre est compris dans les totaux concernant les demandeurs d'emploi sans emploi.

*Source:*

STATEC: Notes de conjoncture trimestrielles IGSS et ADEM.

### 3.29 L'évolution du pouvoir d'achat des salariés

Dans le contexte d'un système d'indicateurs conjoncturels dont la finalité est la prise de décision en matière de politique économique et plus particulièrement de politique des revenus (indexation notamment), il est indispensable de disposer d'indications sur l'évolution du pouvoir d'achat des salariés.

a) *Définition:*

Le pouvoir d'achat exprime la quantité de biens et de services qu'un travailleur peut acheter avec son salaire, en d'autres mots le salaire réel par salarié.



Il se mesure en divisant un indice des salaires nominaux par salarié, par l'indice des prix à la consommation.

#### b) Difficultés méthodologiques

De tels indices peuvent être établis ou estimés à court terme pour les salariés de certaines branches économiques notamment l'industrie et la construction. Etant donné la diversité des situations et évolutions par branche à cet égard, il nous a paru préférable de ne pas nous contenter de ces indicateurs partiels, ni d'estimations, qui ne pourraient être qu'annuelles. Les fichiers du Centre commun d'affiliation et de perception des cotisations sociales contiennent beaucoup d'informations nécessaires à l'établissement d'indices du pouvoir d'achat des salariés. Ils comportent les variables indispensables dans ce contexte et notamment:

les salaires bruts touchés;  
les gratifications;

le nombre d'heures payées;  
les indemnités de chômage (chômage conjoncturel et intempéries);  
les cotisations sociales patronales et les cotisations sociales salariées.

Pour certaines branches les rémunérations brutes qui dépassent le plafond cotisable ne sont pas encore fournies régulièrement. Des efforts sont accomplis actuellement pour compléter les fichiers en ce sens.

L'organisation de ces fichiers sous forme de véritable banque de données est en cours et la question de l'accès à ces données pour des fins statistiques devra être résolue dans un proche avenir.

Il y a donc des chances raisonnables pour que cette banque de données devienne opérationnelle en 1986 et permette par conséquent l'élaboration de notre indicateur sur le pouvoir d'achat de l'ensemble des salariés.

## 4. EVOLUTION DES INDICATEURS DU «TABLEAU DE BORD» DE L'ECONOMIE LUXEMBOURGEOISE

### 4.1 Evolution des différents indicateurs pris isolément

#### 4.11 La divergence du taux d'inflation intérieur par rapport à la moyenne pondérée des quatre partenaires commerciaux du Luxembourg (Belgique, R.F.A., France et Pays-Bas)

##### a) Indices de prix

##### Indice des prix à la consommation

Moyenne mobile de 3 mois

Année	Luxembourg	R.F. Allemagne	Belgique	France	Pays-Bas	Indice 4 pays	CE 10
Taux de variation en %							
1981.....	7.4	5.7	6.9	11.8	6.1	8.1	10.7
1982.....	9.1	5.5	8.8	12.4	5.9	8.5	10.3
1983.....	8.9	3.4	7.7	9.4	2.9	6.1	7.8
1984.....	6.1	2.5	6.5	7.9	3.1	5.1	6.5
1985.....	2.8 <sup>1</sup>	2.2	5.0	6.0	2.4	4.1	5.9
Indices base 1980 = 100							
1981.....	107.4	105.7	106.9	111.8	106.1	108.1	110.7
1982.....	117.2	111.5	116.3	125.7	112.4	117.3	122.1
1983.....	127.6	115.3	125.3	137.5	115.7	124.5	131.6
1984.....	135.4	118.2	133.4	148.4	119.3	130.8	140.1
1985.....	139.2 <sup>1</sup>	120.8	140.1	157.3	122.1	136.1	148.4

<sup>1</sup> par rapport à la nouvelle série de base.

#### Indice de divergence Luxembourg/4 pays concurrents

en moyenne annuelle (1980 = 100)

1981.....	99.4
1982.....	99.9
1983.....	102.5
1984.....	103.5
1985.....	102.3

#### b) Commentaire de l'évolution

Alors que les effets inflationnistes du second choc pétrolier n'étaient pas encore complètement résorbés, l'économie luxembourgeoise a été exposée en

1982 au contrecoup de la dévaluation du franc. Aussi assiste-t-on à une accélération de l'inflation en 1982 et 1983 avant qu'une décélération progressive, dans un contexte international favorable, ne mène à des taux de progression plus raisonnables.

L'évolution de l'indice de divergence avec les 4 principaux pays concurrents (Allemagne, Belgique, France et Pays-Bas), après avoir accusé un différentiel favorable en 1981, commence à se détériorer en 1982. Cette tendance défavorable persiste jusqu'en 1984, la décélération des prix sur le plan international ne se traduisant au Luxembourg qu'avec un certain décalage.

En 1985 la divergence d'inflation du Luxembourg par rapport aux quatre pays et à partir de la base 1980 est encore de 2.3%. En moyenne annuelle la divergence d'inflation s'est réduite en 1985. Si l'on considère cependant l'évolution intra-annuelle février 1986/85, on relève une légère détérioration qui est due à la stabilité exceptionnelle des prix en R.F. d'Allemagne et aux Pays-Bas. La suite des chiffres concernant l'année 1986 fait cependant entrevoir une amélioration de la divergence d'inflation en 1986, due en partie à un impact plus important des baisses de prix des produits pétroliers sur l'indice luxembourgeois.

#### 4.12 Indices des taux de change effectifs

En dehors de quelques légers replis, le cours moyen pondéré du franc belgo-luxembourgeois sur le marché réglementé des changes a été en nette tendance ascendante au cours des années 70, passant de 97.6 en 1973 (base 1975 = 100) à 115.2 en 1979. A partir du second semestre de l'année 1980 l'indice des taux de change effectifs commence à se déprécier et toute la période 1980 à 1983 est caractérisée par un fléchissement continu. Un revirement notable n'est enregistré qu'en 1985, alors que l'évolution du cours de change de 1984 a été marquée par une quasi-stabilisation.

Du tableau ci-après, basé sur les taux de change effectifs calculés par le Fonds Monétaire International, il ressort clairement que l'évolution du cours moyen pondéré du franc belgo-luxembourgeois a été fortement influencée par celle de la devise américaine. La nette dépréciation du dollar au cours de la deuxième moitié des années 70 a donné lieu à une appréciation sensible du taux de change effectif du franc belgo-luxembourgeois (+ 14% en 1980 par rapport à 1975). Par ailleurs la bonne tenue du franc à l'intérieur du Système Monétaire Européen, et notamment par rapport au DM, a également contribué à cette appréciation. A la suite du redressement du dollar qui s'est poursuivi de façon quasi-ininterrompue jusqu'au début de l'année 1985, le franc belgo-luxembourgeois s'est déprécié considérablement. Le fléchissement du cours moyen a encore été accéléré à la suite de la décision de dévaluer le franc, à partir du 22 février 1982, de 8.5% à l'intérieur du Système

Cours de change effectifs  
Parités 1975 = 100

Source: FMI

Moyennes journalières	Franc belgo-luxembourgeois	Dollar des Etats-Unis
1975.....	100.0	100.0
1976.....	101.4	105.2
1977.....	107.1	104.7
1978.....	111.1	95.7
1979.....	113.7	93.6
1980.....	114.0	93.9
1981.....	106.3	105.7
1982.....	95.9	118.1
1983.....	92.0	124.9
1984.....	89.1	134.8
1985.....	89.7	140.8

1 cf notes méthodologiques, sub. 3.22.

2 «Incertitude de Change, compétitivité et exportations». Eric Perée, Service de Conjuncture de l'Université Catholique de Louvain (Août 1985).

#### Le taux de change effectif du franc pondéré par les marchés d'exportation et d'importation

Source: BNB/STATEC

Année	Indice		Variations en %	
	Exportations	Importations	Exportations	Importations
1980.....	100.0	100.0	—	—
1981.....	95.4	93.0	— 4.6	— 7.0
1982.....	86.3	83.5	— 9.5	— 10.2
1983.....	84.7	80.7	— 1.9	— 3.4
1984.....	84.8	80.4	0.1	— 0.4
1985.....	86.5	83.1	2.0	3.4
1980-85.....			— 13.5	— 16.9

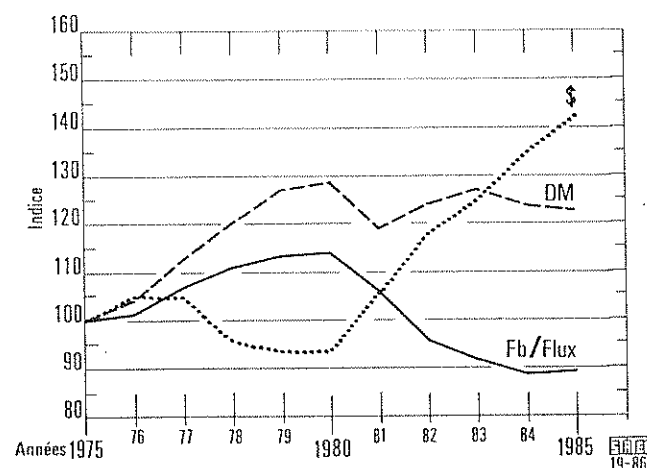
Monétaire Européen. Aussi la dépréciation de 1982 par rapport à l'année précédente est-elle proche de 10% (sur base du cours calculé par le FMI).

Les autres réalignements des cours-pivots du Système Monétaire Européen n'ont eu que peu d'influence sur le cours moyen pondéré du franc dont l'évolution a été (au cours des dix dernières années) essentiellement liée à celle du dollar. La dépréciation plus forte du cours moyen pondéré sur base des importations (par rapport à celui basé sur les exportations) s'explique d'ailleurs en grande partie par le fait que le coefficient de pondération de la devise américaine est plus important pour les achats à l'étranger que pour les expéditions<sup>1</sup>.

Au vu de ces fluctuations la question se pose si l'instabilité des taux de change a une incidence sur les échanges extérieurs?

La variabilité des taux de change entraîne sans aucun doute un effet d'incertitude dans la mesure où les variations de taux de change futures sont difficilement prévisibles sur la base de l'expérience passée. Mains économistes soutiennent alors que cet élément d'incertitude exerce des effets négatifs sur les flux commerciaux<sup>2</sup> (e.a. réduction du volume des échanges internationaux).

Cours de change effectifs<sup>1</sup>



1 Indice du Fonds Monétaire International in: Bulletin mensuel de la BNB, Tableau X-5

#### 4.13 Exportations et importations de biens

Sous l'effet conjugué des deux chocs pétroliers et de la crise sidérurgique les importations ont progressé plus rapidement que les exportations, de

sorte que la balance commerciale se détériore d'année en année à partir de 1975. Ce n'est qu'en 1982 que l'on note un renversement de tendance se traduisant par une stabilisation, voire un recul du solde commercial déficitaire.

#### Balance commerciale du Luxembourg

Unité: Milliard de frs

Spécification	1970	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984
Exportations de biens (FOB)	42.5	43.7	57.6	82.6	65.3	70.7	68.6	72.3	85.9	87.9	88.6	101.9	111.5	145.6
Importations de biens <sup>1</sup> (CAF)	38.2	43.8	53.3	69.5	69.2	74.9	76.1	83.3	95.1	105.6	111.3	124.6	136.2	169.0
Solde de la balance commerciale (FOB/CAF).....	4.3	-0.1	4.3	13.1	-3.9	-4.2	-7.5	-11.0	-9.2	-17.7	-22.7	-22.7	-24.7	-23.4
Taux de couverture des importations par les exportations (en %).....	111	100	108	119	94	94	90	87	90	83	80	82	82	86

1 y compris gaz et électricité

#### 4.131 Exportations

Il ressort clairement du tableau ci-dessous que l'évolution relativement plus faible des exportations (par rapport aux importations) est essentiellement imputable à la persistance de la crise sidérurgique au début des années 80.

#### Exportations de biens (1980 = 100)

Spécification	1980	1981	1982	1983	1984
Total.....	100.0	101.8	117.1	128.0	167.2
Métaux communs.....	100.0	91.7	95.1	95.6	136.9
Autres produits.....	100.0	113.5	145.0	170.3	205.6

Au cours des années 1981 à 1983 les exportations de *produits métalliques* ont évolué à un rythme inférieur à celui de l'année de base (1980). De ce fait la part relative des ventes à l'étranger de ces produits dans les exportations totales s'est considérablement rétrécie, passant de 71% en 1974 à 58% en 1980 et à 44% seulement en 1983.

#### Exportations et importations de biens (Total) 1980 = 100

Année	Exportations		Importations	
	Indice	Variation en %	Indice	Variation en %
1980.....	100.00	—	100.00	—
1981.....	101.75	1.75	104.91	4.91
1982.....	117.13	15.12	117.85	12.33
1983.....	128.03	9.31	128.06	8.66
1984.....	167.20	30.59	159.72	24.72
1985.....	n. d.	...	n. d.	...

La reprise des expéditions de produits sidérurgiques en 1984 (+ 16.9% en volume et + 43% en valeur) s'explique essentiellement par une demande accrue de la part des pays européens et de l'Amérique du Nord. L'expansion en volume a été corroborée par une importante hausse des prix qui a été rendue possible grâce au maintien par les autorités

communautaires du contingentement de la production et des livraisons, complété par la fixation de prix minima obligatoires pour les produits plats et les poutrelles.

Contrairement aux produits métalliques, les exportations des *autres produits* ont progressé sans relâche de sorte que leur valeur totale a plus que doublé au bout de la période 1980-1984. Cette extraordinaire expansion s'explique notamment:

— par la très bonne tenue sur les marchés étrangers des industries exportatrices implantées depuis plusieurs décennies au Luxembourg et qui ont régulièrement étendu leur activité (p.ex. chimie, plastique, pneumatiques, biens d'équipement);

— par le développement très dynamique de toute une série de nouvelles entreprises spécialisées dans des activités fort diversifiées telles que: verrerie, transformation de métaux non ferreux, biens d'équipements divers;

— par l'extension des activités commerciales d'import-export. Ce type de commerce s'est développé sensiblement au cours des dernières années au Luxembourg et les répercussions sur le commerce extérieur sont notables. En isolant trois groupes de produits — ordinateurs, produits cosmétiques et voitures — pour lesquels il n'y a pas de production au Luxembourg et dont les échanges relèvent donc exclusivement du domaine du commerce import-export — l'on note que leur part relative dans les exportations totales passe d'environ 1% en 1980 à quelque 5% en 1984. A l'importation la tendance va d'ailleurs dans le même sens et leur part passe de 3% en 1980 à 7% en 1984<sup>1</sup>.

#### Exportations (1980 = 100)

Spécification	1980	1981	1982	1983	1984
Indice de Valeur.....	100.0	101.8	117.1	128.0	167.2
Indice des Valeurs Unitaires Indice (implicite) de volume.....	100.0	107.1	121.1	125.9	142.0
	100.0	95.1	96.7	101.7	117.7

<sup>1</sup> Ces transactions viennent donc gonfler tant les importations que les exportations et leur impact (positif) sur la balance commerciale devrait être égal à la marge commerciale. L'apport exact est difficile à évaluer sur base des seuls mouvements d'importation et d'exportation, étant donné qu'une partie (indéterminée) des achats à l'étranger de chacun des 3 groupes de produits est destinée à d'autres entreprises en vue d'une vente sur le territoire.

## 4.132 Importations

Entre 1975 et 1982 le rythme d'accroissement des importations a été supérieur à celui des exportations ce qui a généré le déficit croissant de la balance commerciale. Depuis cette date l'on note un renversement de tendance — tant en volume qu'en valeur.

## Importations (1980 = 100)

Spécification	1980	1981	1982	1983	1984
Indice de valeur.....	100.0	104.9	117.9	128.1	159.7
Indice des valeurs unitaires.....	100.0	108.5	126.1	136.5	143.6
Indice (implicite) de volume.....	100.0	96.7	93.5	93.8	111.2

Sous l'effet de la crise persistante dans la sidérurgie, les approvisionnements à l'étranger en matières premières continuent à fléchir ce qui explique en grande partie le recul en volume des importations. La chute des achats à l'étranger de coke et de minerai de fer entraîne également un rétrécissement de la part relative du principal groupe de marchandises: *les produits minéraux*.

## Importance des trois principaux groupes de produits (en % du total)

Spécification	1980	1981	1982	1983	1984
Produits minéraux.....	21.8	20.4	20.1	18.3	17.4
Produits agricoles et alimentaires.....	12.6	13.5	14.0	14.0	12.3
Machines et appareils..	13.0	13.3	12.5	12.7	12.2

Par contre, la facture pétrolière s'allourdit encore considérablement entre 1980 et 1982 pour se stabiliser par après. En dépit d'un léger recul de la consommation générale de produits pétroliers au Luxembourg et d'un effritement des prix (en dollars) du pétrole brut, la facture pétrolière s'élève (entre 1982 et 1985) régulièrement à quelque 14 milliards de francs.

La progression des importations de *produits agricoles et alimentaires* s'explique en partie par le maintien, voire le léger relèvement du niveau de vie. Ce phénomène structurel est corroboré par une augmentation conséquente des valeurs unitaires de ce groupe de produits (de près de 10% en moyenne annuelle).

Le recul lent et régulier de la part relative des importations de *machines et appareils* s'explique essentiellement par un tassement au niveau de l'investissement dans l'industrie et par un léger recul de la consommation privée de certains articles de cette gamme de produits (notamment électroménagers).

Comme il a été signalé dans la partie méthodologique, l'établissement de la statistique du commerce intra-UEBL accuse un important retard, de sorte que l'on doit se limiter aux résultats du commerce *extra-UEBL* pour analyser l'évolution des échanges extérieurs de 1985.

## Commerce extra-UEBL du Luxembourg

Année	Exportations		Importations	
	Indice	Variation en %	Indice	Variation en %
1980.....	100.00	—	100.00	—
1981.....	103.26	3.26	99.26	-0.74
1982.....	118.61	14.87	111.54	12.37
1983.....	130.18	9.75	119.97	7.56
1984.....	172.83	32.76	152.05	26.74
1985.....	196.27	13.56	164.85	8.42

Les exportations extra-UEBL ont encore été assez dynamiques en 1985 (+ 13.6%), contre 8.4% pour les importations. Même en faisant abstraction de l'exceptionnelle vente d'un matériel de transport, la progression serait encore de quelque 10%.

Après leur poussée extraordinaire en 1984, les exportations de produits sidérurgiques ont encore augmenté de 4.7% en volume, et de près de 15% en valeur, ce qui traduit une nouvelle amélioration sensible des valeurs unitaires.

Par ailleurs, l'on note une nette progression des exportations (hors UEBL) de plastiques et de pneumatiques qui s'élèvent à 19.6 milliards de francs en 1985, contre 16.6 milliards seulement l'année précédente.

En ce qui concerne les fournitures directes par les pays tiers à l'UEBL, on enregistre une augmentation de plus de 8% en valeur. Sous l'effet de la poursuite des achats de biens d'équipement et de biens intermédiaires par les secteurs industriels en expansion, d'une part, et d'une reprise légère de la consommation des ménages, d'autre part, les importations ont progressé de quelque 3 à 4% en volume.

Compte tenu de ces résultats (partiels) l'on enregistrera probablement pour la quatrième année consécutive une progression plus rapide des exportations totales par rapport aux importations totales et partant, une nouvelle réduction du déficit commercial.

## 4.14 Termes de l'échange

En chute depuis le milieu de l'année 1979 — à la suite notamment du deuxième « choc pétrolier » —, les termes de l'échange de la plupart des pays industrialisés se sont améliorés depuis l'automne 1981.

Au Luxembourg ce renversement de tendance ne s'est produit qu'en 1984; au cours de la période 1980 à 1983 les termes de l'échange ont continué à se détériorer à un rythme annuel moyen de quelque 2.5%.

Cette évolution divergente (par rapport à celle des principaux partenaires commerciaux et de la majorité des pays industrialisés) s'explique essentiellement par deux phénomènes: la dévaluation du franc belgo-luxembourgeois en 1982 et la baisse des prix sidérurgiques en 1983.

La nette amélioration des termes de l'échange en 1984 est due essentiellement à une appréciation sensible des prix sidérurgiques.

## Indice des termes de l'échange (1980 = 100)

Sources: Eurostat et STATEC

Année	CEE	RFA	France	Pays-Bas	Italie	UEBL	Luxembourg
1981.....	96	93	96	98	92	95	99
1982.....	98	97	96	102	96	95	96
1983.....	99	98	100	102	100	94	92
1984.....	98	96	101	103	98	94	99
1985 <sup>1</sup> .....	99	98	102	102	99	95	100

<sup>1</sup> chiffres provisoires

En 1982 l'évolution des prix du commerce extérieur est fortement marquée par des fluctuations monétaires, notamment à l'intérieur du système monétaire européen.

Pour la plupart des pays, mais a fortiori pour une économie de petit espace, une dévaluation se traduit par une détérioration ou au mieux par une stabilisation des termes de l'échange. Etant donné que la substitution de produits nationaux aux produits importés n'est guère praticable, la dévaluation est pleinement entérinée à l'importation.

Au niveau de l'exportation la dévaluation peut se traduire par un effet en volume (amélioration des positions et des parts de marchés) et/ou par un effet sur les marges.

Vu qu'une grande partie des biens rentrant dans la consommation intermédiaire est importée, les entreprises exportatrices sont contraintes à répercuter la quasi-totalité des variations de change sur les prix à l'exportation.

La progression de 13.1% des valeurs unitaires en 1982 laisse entrevoir que la répercussion de la dévaluation sur les prix à l'exportation s'est faite intégralement ce qui a permis à maintes entreprises de redresser quelque peu leur situation financière.

En dehors de ces deux faits — besoin d'un assainissement financier et importance des achats à l'étranger — qui ont favorisé un effet sur les marges, force est de constater que la situation morose sur les marchés mondiaux n'était guère favorable à une tentative d'extension des parts de marchés.

Il s'ensuit que la détérioration de quelque 2.5% des termes de l'échange ne s'explique pas par des effets-prix à l'importation et effets-volume à l'exportation, mais par des évolutions légèrement divergentes des prix réels et surtout par une pondération différente des devises à l'importation (par rapport à celle à l'exportation). A cet égard le dollar, qui s'est apprécié sensiblement, a joué un rôle prépondérant. En 1982 le dollar a été utilisé pour le règlement de 30% des importations de l'UEBL et de 16.7% des exportations. Pour le Luxembourg, la part relative absolue devrait — de part et d'autre — être inférieure d'environ un tiers, mais le rapport entre importations et exportations (presque le double pour les achats à l'étranger) devrait être identique.

La nouvelle détérioration des termes de l'échange en 1983 et sa nette amélioration en 1984 sont essen-

tiellement dues à l'évolution des prix sidérurgiques. En effet, au cours des deux années concernées les valeurs unitaires des autres produits exportés évoluent quasiment au même rythme que celles à l'importation, de sorte que l'indice des termes de l'échange ne s'en trouve guère affecté.

En 1983, les valeurs unitaires des produits en métaux — qui représentent près de la moitié des exportations du Luxembourg — baissent légèrement (- 1.3%) et entraînent une détérioration des termes de l'échange. L'année d'après, essentiellement sous l'effet de la hausse des prix des produits sidérurgiques, les valeurs unitaires des produits en métaux progressent de 17.8%, alors que les valeurs unitaires des autres produits n'augmentent que d'environ 7%.

Sous l'impulsion d'une progression des valeurs unitaires des produits sidérurgiques, d'une part, et d'un léger ralentissement du rythme d'accroissement des prix à l'importation (grâce notamment à la maîtrise de l'inflation dans les pays voisins), d'autre part, l'indice revient en 1985 au niveau de base, ce qui représente une amélioration de plus de 8% par rapport à l'année 1983.

#### 4.15 Position compétitive de l'industrie luxembourgeoise exprimée par le coût salarial par unité produite

Afin de mieux analyser cette évolution de l'indice du coût salarial unitaire dans l'industrie, il est utile de retracer ci-après l'évolution des 2 composantes: le coût salarial et la production physique.

Le coût salarial unitaire qui s'était fortement dégradé en 1981 et 1982, sous l'effet d'une forte inflation et d'une production industrielle en recul, s'est sensiblement amélioré dès 1983. Le dynamisme de la reprise industrielle est le facteur explicatif de cette évolution; l'évolution des salaires a repris dès 1984 une certaine croissance dans les industries autres que la sidérurgie.

Fin 1985 le coût salarial unitaire (pour l'ensemble de l'industrie) est revenu nettement en-deça de son niveau de 1980, grâce à l'évolution de la sidérurgie. Pour les autres industries il est revenu à un niveau relativement élevé.

La situation par rapport aux pays concurrents est donc globalement satisfaisante en 1985, même si l'on sait que cette situation est imputable pour une large part à la conjoncture sidérurgique et aux efforts de rationalisation fournis par cette branche.

## Evolution des rémunérations dans l'industrie (1980 = 100)

Source: STATEC et Eurostat

Année	Luxembourg			Belgique	Allemagne	France	Europe-10
	Total	Sidérurgie	Autres				
1981.....	104.4	100.1	108.9	103.5	103.2	108.7	106.7
1982.....	108.5	102.1	115.1	104.1	103.8	119.3	112.3
1983.....	109.8	94.3	125.6	109.7	103.4	126.9	117.7
1984.....	118.3	94.1	143.0	112.2	106.0	131.3	121.7
1985.....	124.1	94.8	154.2	109.9 (9 mois)	105.3 (6 mois)	133.0 (3 mois)	... (9 mois)

## Evolution de la production industrielle en volume (1980 = 100)

Source: STATEC et Eurostat

Année	Luxembourg			Belgique	Allemagne	France	Europe-10
	Total	Sidérurgie	Autres				
1981.....	94.3	84.7	101.1	97.3	98.1	96.6	97.4
1982.....	95.2	80.0	105.8	97.3	95.3	95.6	95.9
1983.....	100.3	77.0	116.7	99.2	95.9	96.0	96.8
1984.....	113.7	90.3	130.1	101.6	98.7	97.9	103.9
1985.....	121.5	98.3	137.7	101.7 (9 mois)	103.4 (6 mois)	99.8 (3 mois)	... (9 mois)

## Coût salarial unitaire dans l'industrie (1980 = 100)

Source: STATEC et Eurostat

Année	Luxembourg			Belgique	Allemagne	France	Europe-10
	Total	Sidérurgie	Autres				
1981.....	110.7	118.2	107.7	106.4	105.2	112.5	109.5
1982.....	113.8	127.6	108.8	107.0	108.9	124.8	117.1
1983.....	109.5	122.5	107.6	110.6	107.8	132.2	121.6
1984.....	104.1	104.2	109.9	110.4	107.4	134.1	124.0
1985.....	102.1	96.4	112.0	108.1 (9 mois)	101.8 (6 mois)	133.3 (3 mois)	... (9 mois)

## 4.16 Les prix à la production industrielle

Les prix industriels ont connu en 1981 et surtout en 1982 une évolution très dynamique. Pour 1982 les effets de la dévaluation sont très bien perceptibles, les prix à l'exportation (exprimés en Flux) progressant de 18.9%.

Ce coup de fouet étant résorbé, l'évolution des prix industriels a connu une nette décélération qui est plus ou moins synchronisée avec les tendances générales d'une stabilisation progressive, y compris des prix à la consommation.

## Prix industriels à la production (1980 = 100)

Source: STATEC

Dénomination des produits (Nipro) <sup>1</sup>	Taux de variation en % par rapport à l'année précédente				
	1981	1982	1983	1984	1985
Ensemble des produits industriels.....	10.7	17.9	4.9	6.2	3.0
Métaux et produits de la première transformation.....	10.8	23.2	3.5	5.8	1.9
Produits minéraux non métalliques ouvrés, verre.....	9.2	9.1	10.6	5.4	4.7
Produits chimiques — Fibres synthétiques.....	15.3	11.1	2.7	3.6	3.4
Ouvrages en métaux.....	7.0	11.6	5.3	5.3	3.0
Construction de machines et matériel mécanique.....	5.8	12.6	7.5	5.6	5.3
Machines de bureau — Produits électrotechniques — Matériel de transports.....	8.9	15.2	0.6	2.5	4.3
Produits alimentaires, boissons, tabac.....	6.4	13.2	9.9	4.7	3.4
Produits en caoutchouc et en matières plastiques.....	9.5	10.4	5.1	9.8	5.0
Biens intermédiaires.....	11.7	19.5	4.1	6.5	2.6
Biens d'investissement.....	7.0	13.7	5.7	5.0	4.6
Biens de consommation.....	7.3	10.9	9.8	5.2	4.1
Prix sur le marché intérieur.....	9.1	11.9	8.4	5.1	3.3
Prix à l'exportation.....	11.0	18.9	4.4	6.3	3.0

1 Nipro: Nomenclature industrielle des produits

#### 4.17 Indicateurs d'activité

a) *Indices de l'industrie* (pour les indices base 100 en 1980: voir indicateurs rapides B<sub>1</sub> et B<sub>2</sub>)

Depuis la crise de 1975 qui avait conduit à un véritable effondrement de la *production industrielle*, celle-ci a connu des phases de reprise timide (1976, 1978,

1979) et de stagnation (1977) avant d'entrer en 1980 dans une nouvelle période de récession qui s'est prolongée en 1981 et 1982. La production industrielle s'est alors progressivement relevée pour connaître en 1984 une progression extrêmement dynamique, où l'apport de la sidérurgie a été prépondérant. Une croissance élevée s'est maintenue en 1985.

#### Evolution de la production industrielle (Production du mois)

Variation en % par rapport à l'année précédente

Branche d'activité	1981	1982	1983	1984	1985
Ensemble de l'industrie (sans bâtiment et génie civil) .....	- 5.3	0.4	4.4	14.0	6.9
Sidérurgie.....	-14.9	-6.1	-4.8	18.1	9.0
Ensemble de l'industrie sans la sidérurgie.....	1.5	4.2	9.3	12.1	5.9

#### Evolution du chiffre d'affaires de l'industrie

Variation en % par rapport à l'année précédente

Branche d'activité	1981	1982	1983	1984	1985
Ensemble de l'industrie (sans bâtiment et génie civil) .....	3.7	18.4	12.3	26.9	13.5
Sidérurgie.....	- 7.3	15.0	0.2	29.9	18.1
Ensemble de l'industrie sans la sidérurgie.....	11.4	20.6	19.1	25.5	11.2

#### b) Indices de la construction

Le début de l'actuelle récession dans la *construction* remonte à 1980. La dégradation de la situation s'est confirmée et accentuée par la suite. En 1984 et

1985 le recul du niveau d'activité global a été particulièrement marqué. Il semble cependant qu'en 1985 le creux de la vague ait été dépassé.

#### Indice de la construction

Variation en %

Source: STATEC

Spécification	1981/80	1982/81	1983/82	1984/83	1985/84
Construction au total .....	-0.3	-5.2	- 3.4	-10.8	- 9.3
Bâtiment .....	-3.5	-7.5	5.0	-11.1	- 3.6
Génie civil .....	3.0	-2.9	-11.3	-10.7	-15.5

L'évolution du chiffre d'affaires de la branche a connu l'évolution suivante:

#### Indice du chiffre d'affaires

Variation en %

Source: STATEC

Spécification	1981/80	1982/81	1983/82	1984/83	1985/84
Construction au total .....	8.2	2.5	12.5	-13.8	- 3.1
Bâtiment.....	5.5	-13.5	25.8	-16.2	7.5
Génie-civil.....	11.0	18.5	3.0	-11.7	-11.7



## c) Chiffre d'affaires du commerce

Tout au long de la période de référence 1980-1985 le chiffre d'affaires du commerce de détail a relativement peu évolué en volume. Après une croissance en 1982 on a assisté au cours des trois années suivantes

à un effritement régulier. En 1985 on a encore assisté à un léger recul. Il peut s'agir là cependant d'un effet d'échantillon, les commerces saisis par l'enquête du STATEC n'étant pas suffisamment représentatifs de l'ensemble de la branche qu'ils représentent.

**Indice du chiffre d'affaires des grandes surfaces et chaînes de magasins**  
(base 100 = moyenne de l'année 1980)

Année	Prix courants		En volume		Prix courants		En volume	
1981.....	111.4	103.9						
1982.....	128.0	108.7						
Mois	1983		1984		1985			
Janvier.....	112.8	91.6	118.2	88.5	124.9	89.6		
Février.....	108.7	87.7	122.3	90.1	123.1	87.3		
Mars.....	132.8	107.2	141.0	103.6	145.3	103.0		
Avril.....	130.9	104.5	137.8	100.7	143.7	101.1		
Mai.....	124.6	99.0	135.2	97.9	141.6	99.2		
Juin.....	133.6	106.2	144.8	104.8	140.1	98.1		
Juillet.....	142.8	112.2	148.3	106.9	154.7	107.4		
Août.....	130.6	101.5	140.6	101.4	147.8	102.4		
Septembre.....	133.9	103.3	135.3	97.7	135.2	93.7		
Octobre.....	137.7	105.1	144.0	103.5	155.9	107.8		
Novembre.....	131.9	99.9	141.1	101.4	149.6	103.3		
Décembre.....	163.4	123.0	163.7	118.3	168.6	116.2		
Total.....	132.0	103.4	139.4	101.2	144.2	100.8		

## 4.18 Evolution de l'emploi et chômage

## a) Emploi et population active

L'emploi intérieur, après une progression en 1981, a régulièrement diminué les 2 années suivantes et ne s'est redressé qu'en 1984 pour atteindre en 1985 son niveau historique le plus élevé. Il en est de même de la population active totale.

En 1985 on a assisté à une progression de l'emploi de 1.6%, dû en grande partie au flux des frontaliers qui s'est encore renforcé.

Le léger recul du chômage et l'augmentation de la population active ont fait baisser le taux de chômage.

## Emploi et population active

Source: Estimation STATEC / Sécurité Sociale

En milliers

Spécification	1980	1981	1982	1983	1984	1985
	Moyenne de l'année					
1. Emploi intérieur.....	158.1	158.6	158.1	157.8	158.3	160.8
- salariés <sup>1</sup> .....	136.9	138.6	138.5	138.4	139.1	141.9
- non salariés.....	21.2	20.0	19.6	19.4	19.2	18.9
2. Frontaliers nets.....	6.8	6.7	6.7	7.0	7.2	8.4
- Frontaliers étrangers travaillant au Luxembourg.....	13.4	13.8	14.1	14.5	14.9	16.1
- frontaliers luxembourgeois travaillant à l'étranger.....	(-0.5)	(-0.5)	(-0.5)	(-0.5)	(-0.5)	(-0.5)
- fonctionnaires et agents des organismes internationaux.....	(-6.1)	(-6.6)	(-6.9)	(-7.0)	(-7.2)	(-7.2)
3. Emploi national (1) - (2).....	151.3	151.9	151.4	150.8	151.1	152.4
4. Chômeurs.....	1.1	1.6	2.0	2.5	2.7	2.6
5. Population active (3) + (4).....	152.4	153.5	153.4	153.3	153.8	155.0
6. Taux de chômage (en%) (4) : (5).....	0.7	1.0	1.3	1.6	1.8	1.7

<sup>1</sup> y compris les soldats du contingent

b) *Emploi salarié par branche*

On a assisté au cours de la dernière décennie à une restructuration importante de l'emploi salarié par branche.

Alors que l'industrie au sens large (y compris énergie et construction) occupait en 1980 encore 41,3% des effectifs, cette proportion n'a plus été que de 36,4% en 1985.

La part de l'emploi dans le secteur tertiaire marchand a progressé dans le même intervalle de 42,9% à 47,9%.

Relevons qu'en 1985 la progression de l'emploi salarié a été particulièrement importante. Elle est due essentiellement aux services marchands, mais, pour la première fois depuis 1974 l'emploi industriel est en progrès. Les nouveaux emplois créés dans ce secteur ont contrebalancé le recul structurel de la sidérurgie.

La baisse des effectifs s'est poursuivie dans la construction.

## Emploi salarié par branche

Source: STATEC et IGSS

Unité: Milliers

Branche	1980	1981	1982	1983	1984	1985
Agriculture .....	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0
Energie .....	1.4	1.4	1.4	1.3	1.3	1.3
Produits industriels .....	40.9	40.3	39.5	38.0	37.3	37.2
dont:						
Sidérurgie .....	17.7	17.2	16.7	15.1	13.8	13.1
Construction .....	15.1	14.7	14.1	13.8	13.4	13.1
Services marchands .....	58.7	61.2	62.3	63.6	65.2	67.9
dont:						
Banques et assurances .....	8.0	8.6	9.1	9.6	10.0	10.7
Services non-marchands .....	19.8	20.0	20.3	20.6	20.9	21.3
Total .....	136.9	138.6	138.5	138.4	139.1	141.9

c) *Chômage*

Le chômage (demandes d'emploi non satisfaites) a régulièrement progressé ces dernières années. Un coût d'arrêt s'est produit en 1985 et semble se confirmer en 1986. Compte tenu de l'expansion dynamique de l'emploi salarié global, l'amélioration peut cependant paraître insuffisante.

mer en 1986. Compte tenu de l'expansion dynamique de l'emploi salarié global, l'amélioration peut cependant paraître insuffisante.

## Marché de l'emploi

Source: Administration de l'emploi

Année (moyenne)	Offres d'emploi non satisfaites			Demandes d'emploi non satisfaites		
	1984	1985	1986	1984	1985	1986
1974 .....		584			57	
1975 .....		236			265	
1976 .....		265			457	
1977 .....		192			821	
1978 .....		263			1 166	
1979 .....		252			1 055	
1980 .....		207			1 102	
1981 .....		150			1 559	
1982 .....		152			2 039	
1983 .....		170			2 476	
1984 .....		198			2 695	
1985 .....		194			2 588	
Fin du mois	1984	1985	1986	1984	1985	1986
janvier .....	179	189	206	3 108	2 974	2 747
février .....	160	222	268	3 184	2 915	2 779
mars .....	292	239	274	2 759	2 703	2 344
avril .....	254	209		2 454	2 650	
mai .....	243	186		2 377	2 418	
juin .....	222	184		2 306	2 380	
juillet .....	220	184		2 548	2 375	
août .....	142	182		2 468	2 339	
septembre .....	190	200		2 595	2 418	
octobre .....	181	197		2 919	2 639	
novembre .....	164	159		2 829	2 607	
décembre .....	127	153		2 782	2 640	

**Chômage complet indemnisé**

Source: Administration de l'emploi

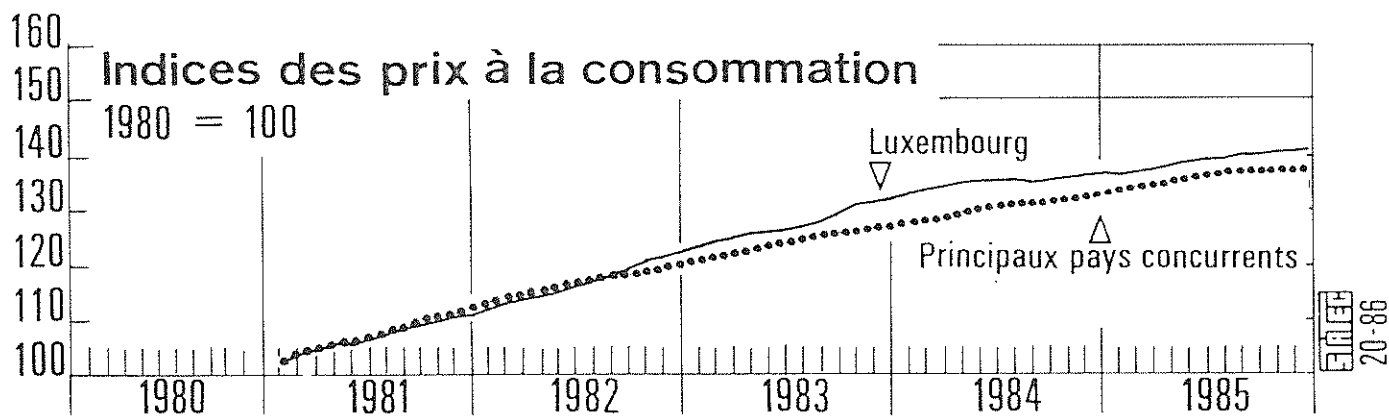
Année (moyenne)	Travailleurs en chômage complet indemnisé		dont femmes	
	1984	dont femmes	1985	dont femmes
1974.....	5			
1975.....	37			
1976.....	124			
1977.....	312			
1978.....	496			
1979.....	533			
1980.....	627			
1981.....	873			
1982.....	1 099			
1983.....	1 362		557	
1984.....	1 404		678	
1985.....	1 342		629	

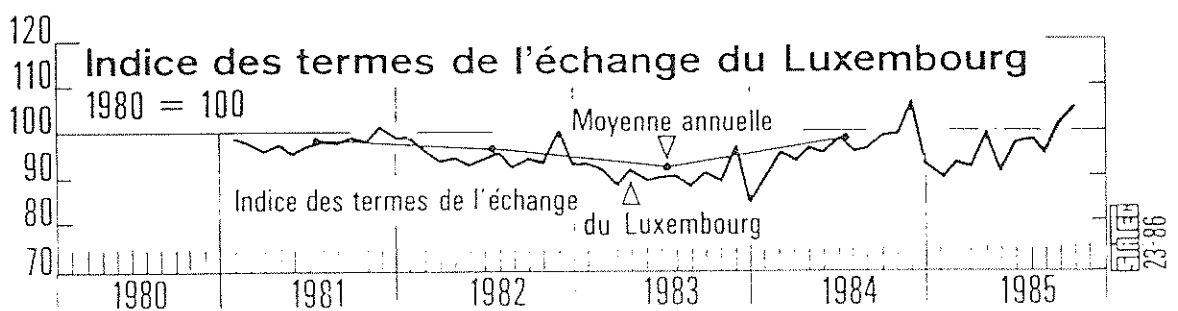
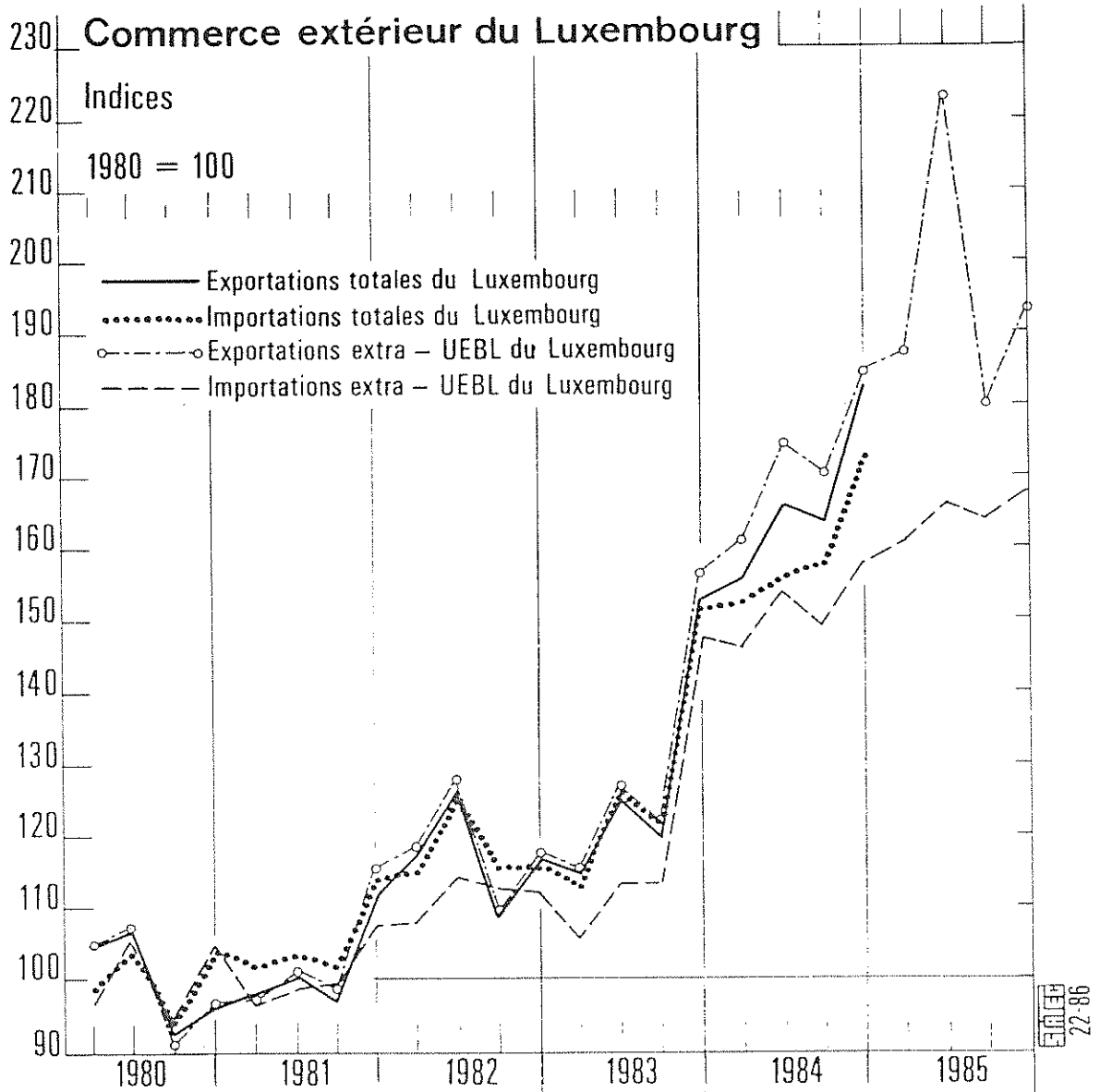
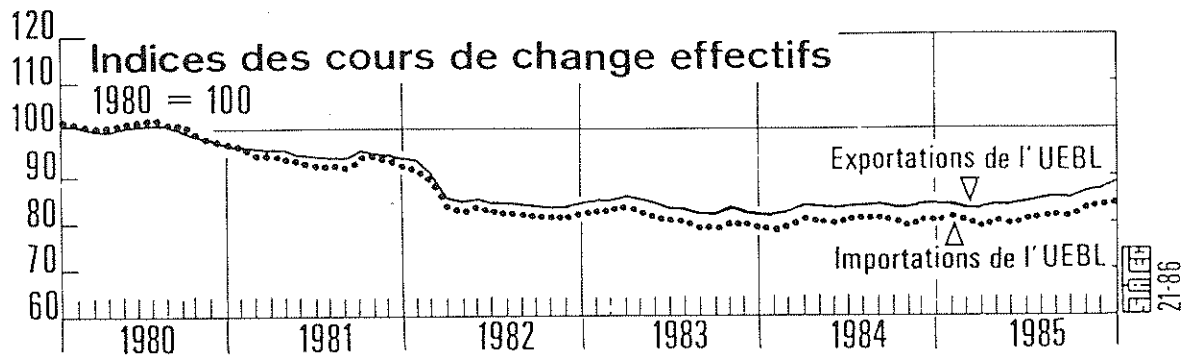
  

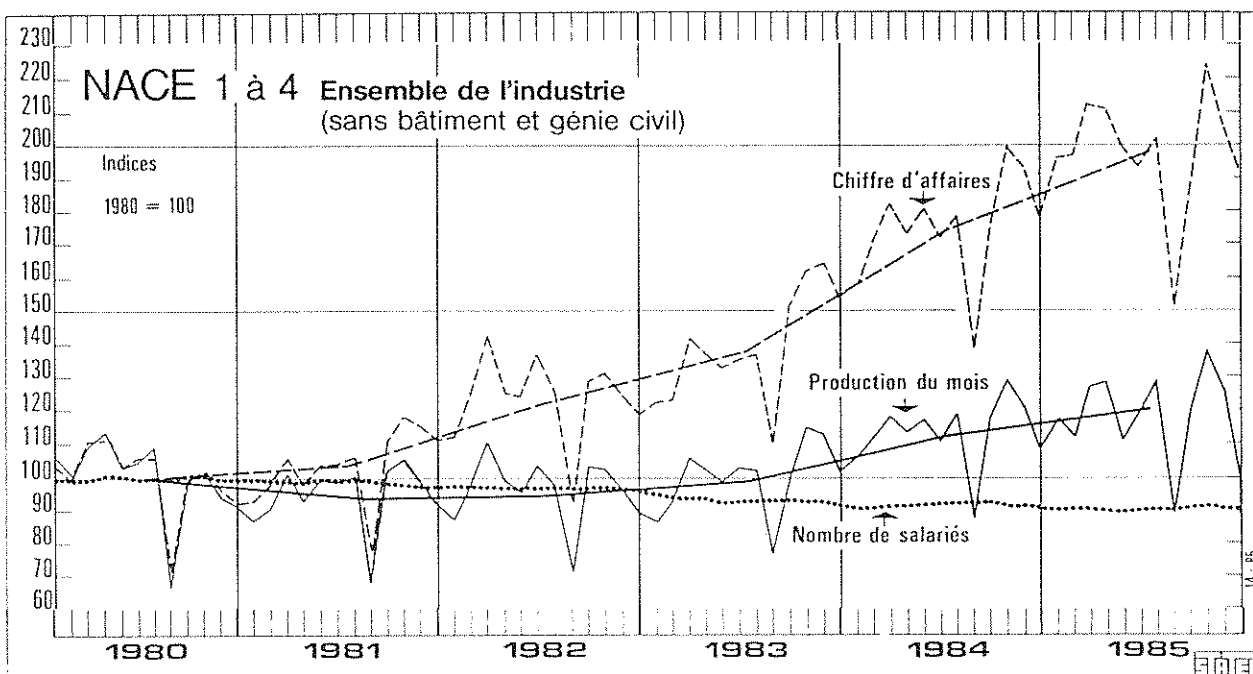
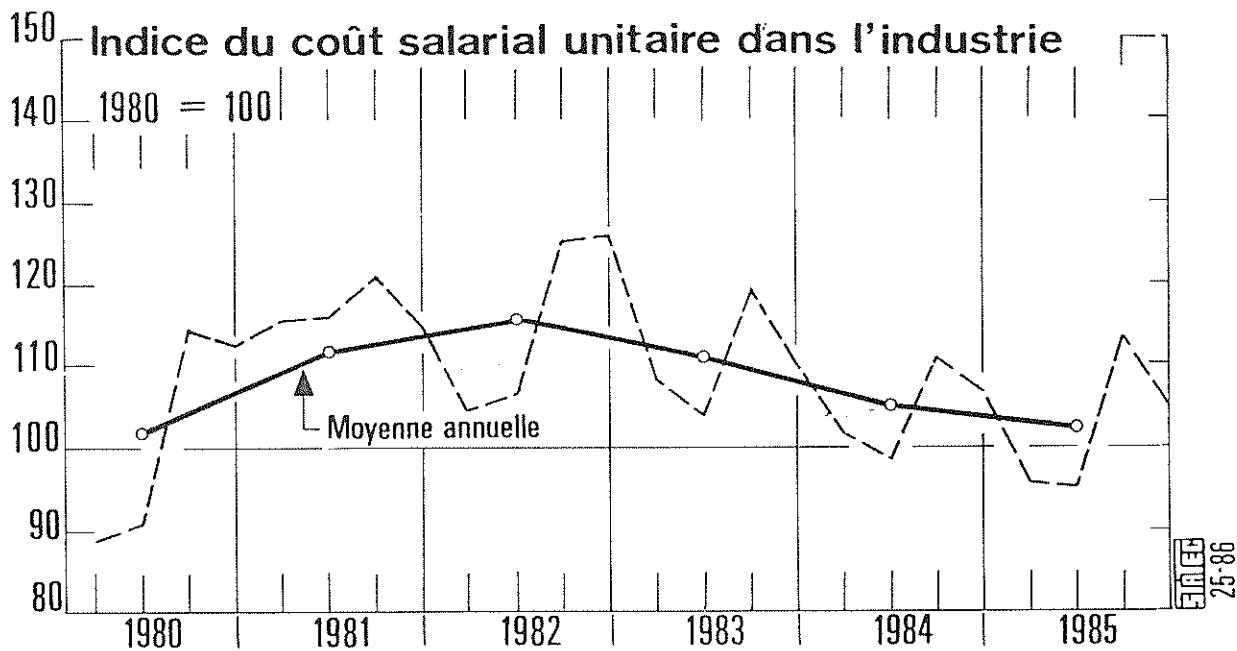
Fin du mois	1984		1985		1986	
	dont femmes	dont femmes	dont femmes	dont femmes	dont femmes	dont femmes
janvier.....	1 700	707	1 631	723	1 490	673
février.....	1 738	730	1 522	706	1 442	653
mars.....	1 606	731	1 472	684	1 305	591
avril.....	1 458	674	1 415	678		
mai.....	1 335	671	1 321	599		
juin.....	1 235	644	1 326	581		
juillet.....	1 252	693	1 158	545		
août.....	1 231	690	1 147	539		
septembre.....	1 182	590	1 162	576		
octobre.....	1 254	649	1 241	608		
novembre.....	1 376	683	1 300	629		
décembre.....	1 479	679	1 342	629		

**4.2 Graphiques et tableau de synthèse**

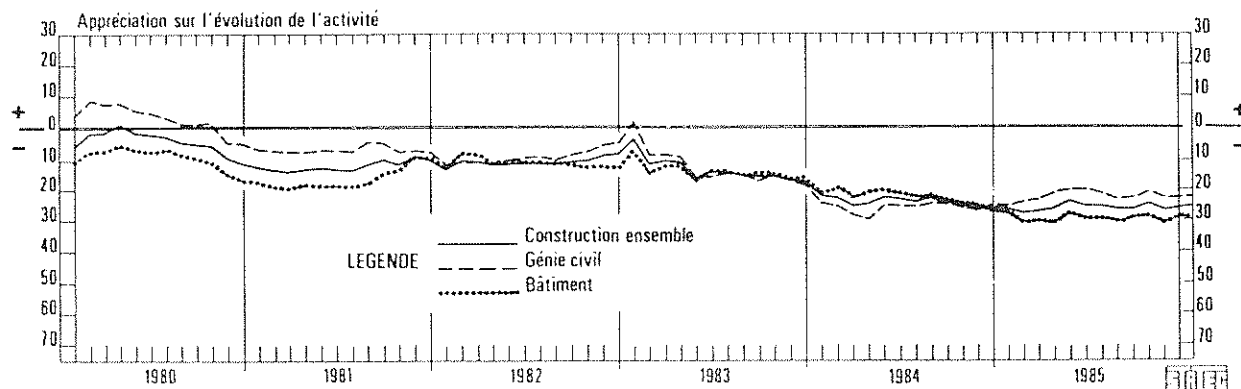
**4.2.1 Graphiques**



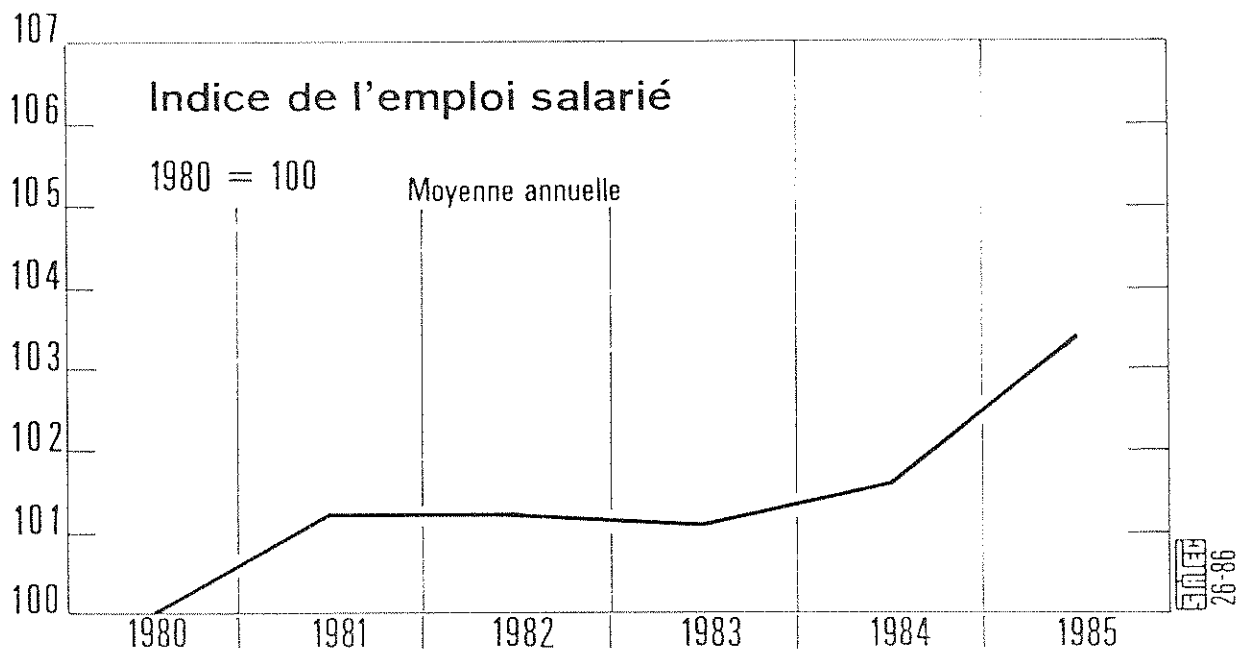
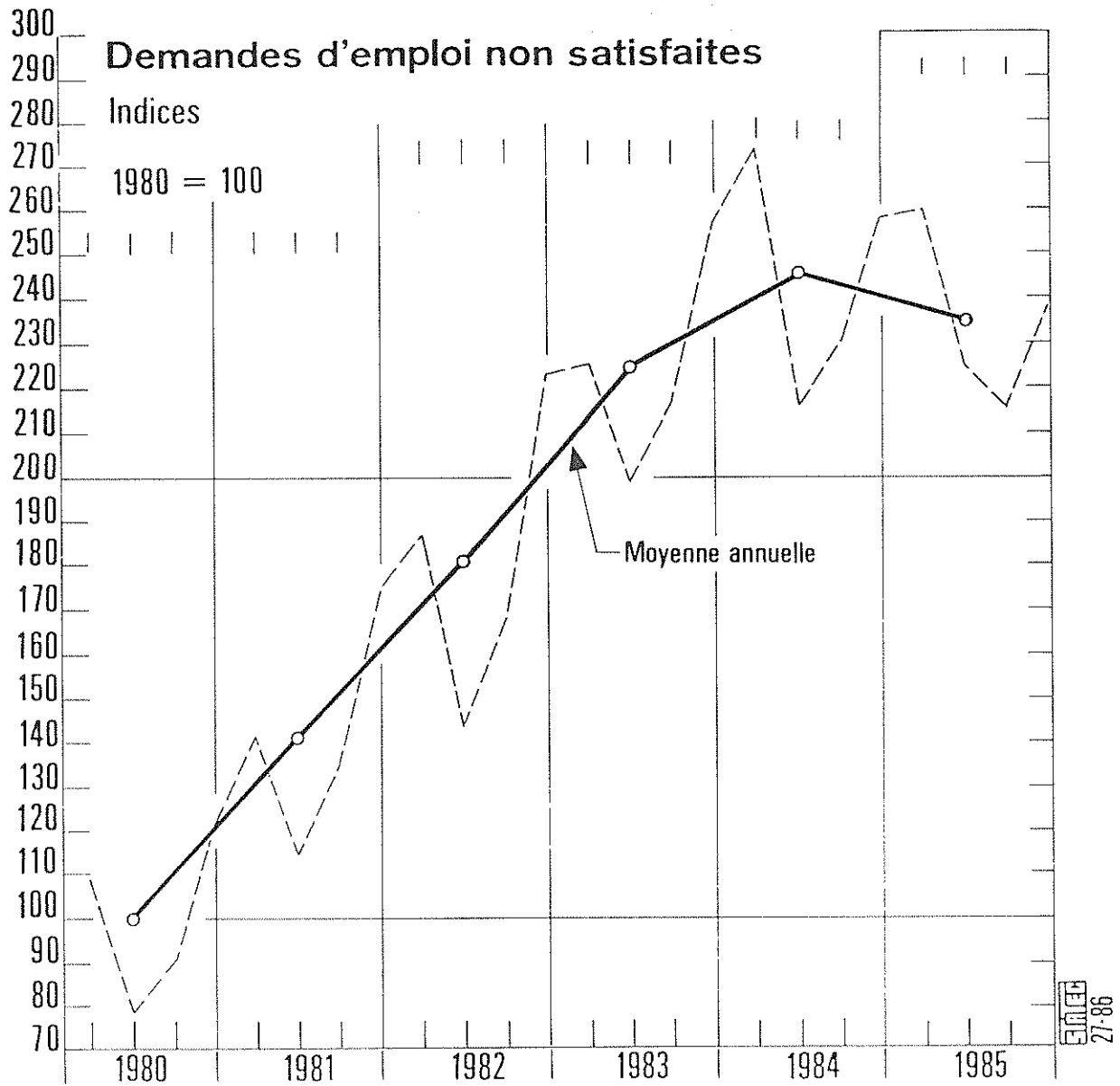




### Enquête de conjoncture – Construction



Note: Le graphique représente l'évolution du solde des réponses positives et négatives (optimistes et pessimistes), ce solde étant traité en moyennes mobiles de 12 mois.



4.22 Tableau de synthèse (1980 = 100)

Spécification	1981	1982	1983	1984	1985
<b>I Indicateurs de prix et de compétitivité</b>					
— prix à la consommation					
Luxembourg . . . . .	107.4	117.2	127.6	135.4	139.2
4 pays . . . . .	108.1	117.3	124.5	130.8	136.1
— taux de change effectif					
importation . . . . .	93.0	83.5	80.7	80.4	83.1
exportation . . . . .	95.5	86.3	84.7	84.8	86.5
— exportations de biens . . . . .	101.8	117.1	128.0	167.2	...
— importations de biens . . . . .	104.3	117.9	128.1	159.7	...
— termes de l'échange . . . . .	98.7	96.0	92.2	98.7	100.1
— coût salarial unitaire de l'industrie luxembourgeoise . . . . .	110.7	113.8	109.5	104.1	102.1
<b>II Indicateurs d'activité</b>					
— industrie . . . . .	94.7	95.1	99.3	113.2	121.0
— construction . . . . .	99.7	94.5	91.3	81.4	73.8
<b>III Indicateurs sociaux</b>					
— emploi salarié . . . . .	101.2	101.2	101.1	101.6	103.7
— chômage . . . . .	141.5	180.5	224.7	244.6	234.8
— pouvoir d'achat . . . . .			n.d.		

## 5. CONCLUSIONS

Dans le tableau de synthèse nous avons regroupé les différents indicateurs sous trois têtes de chapitre: Prix et compétitivité, niveau d'activité, emploi et salaires.

4.1 En ce qui concerne le premier groupe de variables relatives aux prix et à la compétitivité, on peut retenir sommairement les évolutions significatives suivantes:

— S'il est vrai que par rapport à l'année de base le niveau de l'inflation au Luxembourg demeure supérieur à celui relevé dans les 4 principaux pays concurrents (R.F. d'Allemagne, France, Belgique et Pays-Bas), on constate une nette réduction de la divergence d'évolution en 1985.

— Parallèlement on note, depuis le 4<sup>e</sup> trimestre de 1983, une sensible amélioration de la situation de notre commerce extérieur. Plusieurs éléments ont concouru à cette évolution. D'une part, le redressement conjoncturel de l'économie mondiale et l'amélioration enregistrée sur les marchés sidérurgiques ont été à l'origine d'une demande extérieure dynamique. Les exportations en volume, grâce aussi à la sidérurgie, ont connu une reprise très nette.

D'autre part, des prix à l'exportation en hausse — avec un impact important des prix de l'acier — et une décélération des prix à l'importation — en raison de la baisse du cours de certaines matières premières — ont été à l'origine d'une amélioration des termes de l'échange.

Le ralentissement de l'inflation chez nos principaux partenaires commerciaux et l'amélioration du *taux de change effectif* du franc ont donc fortement contribué à cette évolution positive.

— La répercussion des évolutions favorables de l'économie mondiale au niveau de notre commerce extérieur a été largement facilitée par une *amélioration de la compétitivité* de nos entreprises ainsi qu'en témoigne un coût salarial unitaire dans l'industrie en baisse depuis 1983.

4.2 Sous l'effet de la demande extérieure le niveau d'activité des principales branches économiques, et notamment de l'industrie s'est redressé, depuis deux ans surtout, le chiffre d'affaires, accusant une progression très dynamique en raison de l'amélioration des prix à l'exportation.

La situation demeure cependant préoccupante dans le secteur de la construction, encore que le creux de la vague y semble actuellement franchi.

4.3 Sur le plan de l'emploi et du chômage, une légère amélioration des tensions sur le marché de l'emploi, et donc une baisse du chômage, s'est produite à la faveur d'une expansion sensible de l'emploi salarié depuis 1984.

S'il demeure quelques zones d'ombre au tableau de bord de l'économie luxembourgeoise, on peut dire cependant que l'image dégagée à la fin de 1985 et au début de 1986 est globalement positive.



ANNEXE I

## LE "TABLEAU DE BORD" DE L'ECONOMIE LUXEMBOURGEOISE

(mise à jour novembre 1992)

Cette annexe retrace l'évolution du système d'indicateurs économiques prévu à l'article 1er du règlement grand-ducal du 5 avril 1985 portant application des dispositions de l'article 21, paragraphe 6 de la loi modifiée du 24 décembre 1977 autorisant le Gouvernement à prendre les mesures destinées à stimuler la croissance économique et à maintenir le plein emploi. (Méthodologie voir Bulletin du STATEC no 2/86).

1.	Divergence du taux d'inflation intérieur par rapport à la moyenne pondérée des quatre partenaires commerciaux du Luxembourg (Belgique, R.F.A., France et Pays-Bas). . .	2
2.	Indice des taux de change effectifs. . . . .	3
3.	Exportations et importations de biens . . . . .	4
4.	Indice des termes de l'échange . . . . .	5
5.	Coût salarial dans l'industrie luxembourgeoise. . . . .	6
6.	Indices des prix à la production de produits industriels 1985 = 100. . . . .	7
7.	Indicateurs d'activité. . . . .	8
	a) Industrie. . . . .	8
	b) Construction. . . . .	8
	c) Chiffre d'affaires des grandes surfaces et chaînes de magasins. . . . .	9
8.	Emploi et population active. . . . .	10

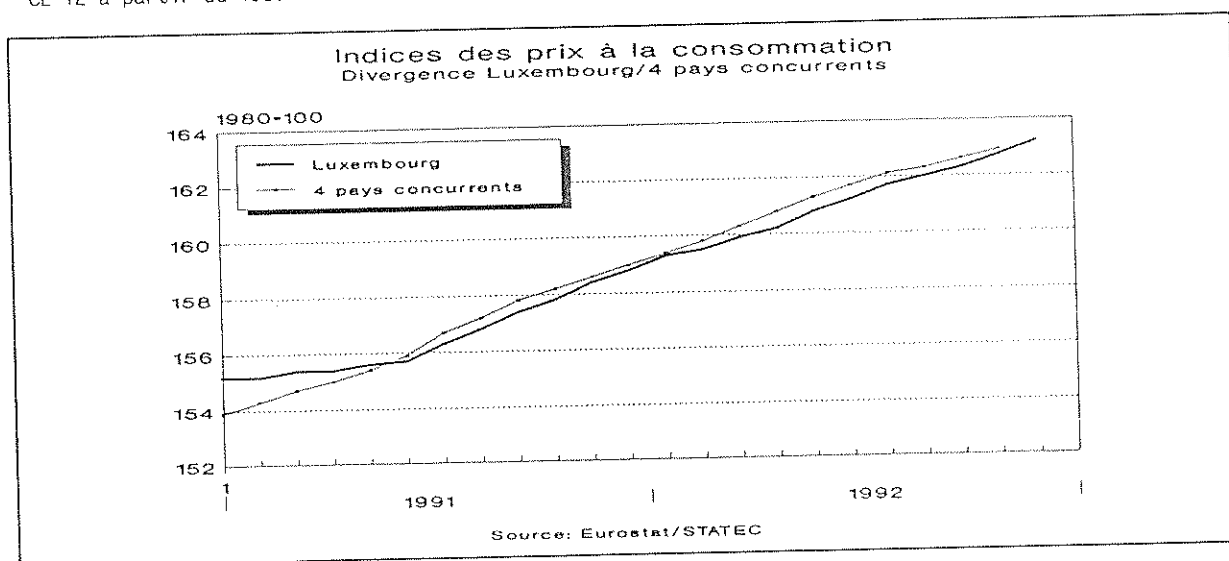
1. Divergence du taux d'inflation intérieur par rapport à la moyenne pondérée des quatre partenaires commerciaux du Luxembourg (Belgique, Allemagne<sup>1</sup>, France et Pays-Bas).

### Comparaison internationale des indices des prix à la consommation

Source: STATEC/Eurostat

Unité: Moyenne mobile de 3 mois

Année	Luxembourg (1)	Allemagne <sup>1</sup>	Belgique	France	Pays-Bas	Indice 4 pays (2)	CE 10/12 <sup>2</sup>	Indice Lux/4 pays (1)/(2)x100
Taux de variation en %								
1985	2.8	2.2	5.0	6.0	2.4	4.1	5.9	
1986	0.6	0	1.5	2.7	0.5	1.4	4.3	
1987	- 0.3	0.1	1.5	3.2	- 0.2	1.5	2.9	
1988	1.4	1.2	1.1	2.7	0.8	1.9	3.1	
1989	3.2	2.8	3.0	3.5	1.1	3.0	5.0	
1990	3.6	2.7	3.4	3.4	2.2	3.0	5.6	
1991	3.4	3.3	3.3	3.2	3.9	3.3	5.0	
1992								
août	3.3	3.7	2.4	2.8	3.5	3.2	4.3	
sept.	3.1	3.5	2.3	2.7	3.4	3.0	4.0	
oct.	3.1	3.6	2.2	2.6	3.4	3.0	4.0	
nov.	3.0							
Indices base 1980 = 100								
1985	139.2	120.8	140.1	157.3	122.1	136.1	148.4	102.3
1986	140.0	120.8	142.2	161.6	122.7	138.0	158.8	101.4
1987	139.6	120.9	144.4	166.8	122.4	140.1	163.4	99.6
1988	141.5	122.3	146.0	171.3	123.4	142.7	168.4	99.6
1989	146.0	125.7	150.4	177.3	124.8	147.0	176.9	99.3
1990	151.3	129.1	155.5	183.3	127.6	151.4	186.7	99.9
1991	156.5	133.4	160.6	189.1	132.6	156.4	196.1	100.1
1992								
août	162.0	139.4	165.3	195.2	138.1	162.3	205.6	99.8
sept.	162.3	139.6	165.6	195.5	139.0	162.6	206.0	99.8
oct.	162.7	139.9	165.7	195.8	139.7	162.9	206.7	99.9
nov.	163.2							

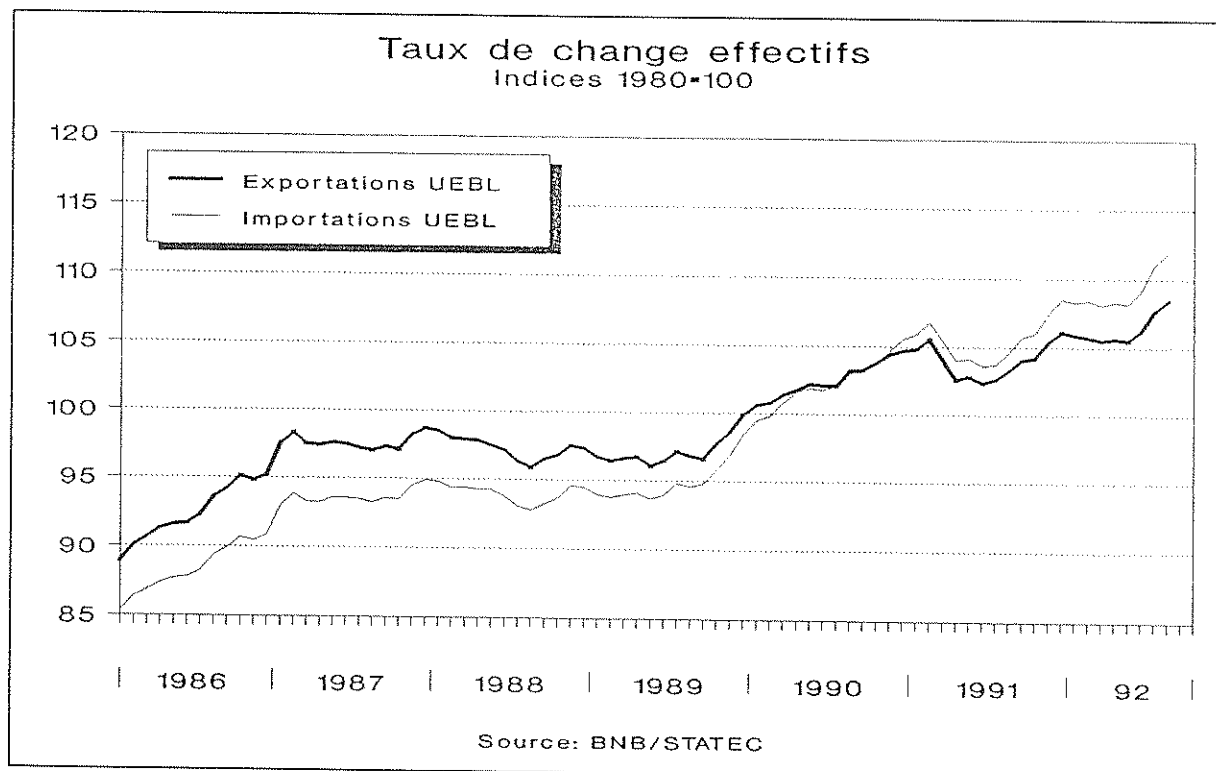
<sup>1</sup> Y non compris l'ancienne RDA<sup>2</sup> CE 12 à partir de 1986

2. Indice des taux de change effectifsLe taux de change effectif du franc pondéré par  
les marchés d'exportations et d'importations

Source: BNB/STATEC

Unité: Indice 1980 = 100

Année	Indice		Variations en %	
	Exportations	Importations	Exportations	Importations
1980	100.0	100.0	-	-
1981	95.4	93.0	- 4.6	- 7.0
1982	86.3	83.5	- 9.5	- 10.2
1983	84.7	80.7	- 1.9	- 3.4
1984	84.8	80.4	0.1	- 0.4
1985	86.5	82.3	2.0	2.4
1986	93.8	89.1	8.4	8.3
1987	98.6	93.8	5.1	5.3
1988	98.4	93.9	- 0.2	0.1
1989	98.1	94.2	- 0.3	0.3
1990	103.6	100.3	5.6	6.5
1991	104.8	101.8	1.2	1.5
1991 <sup>1</sup>	103.5	104.7		
1992 <sup>1</sup>	106.3	109.2	2.7	4.3

<sup>1</sup> Janvier-août

3. Exportations et importations de biens

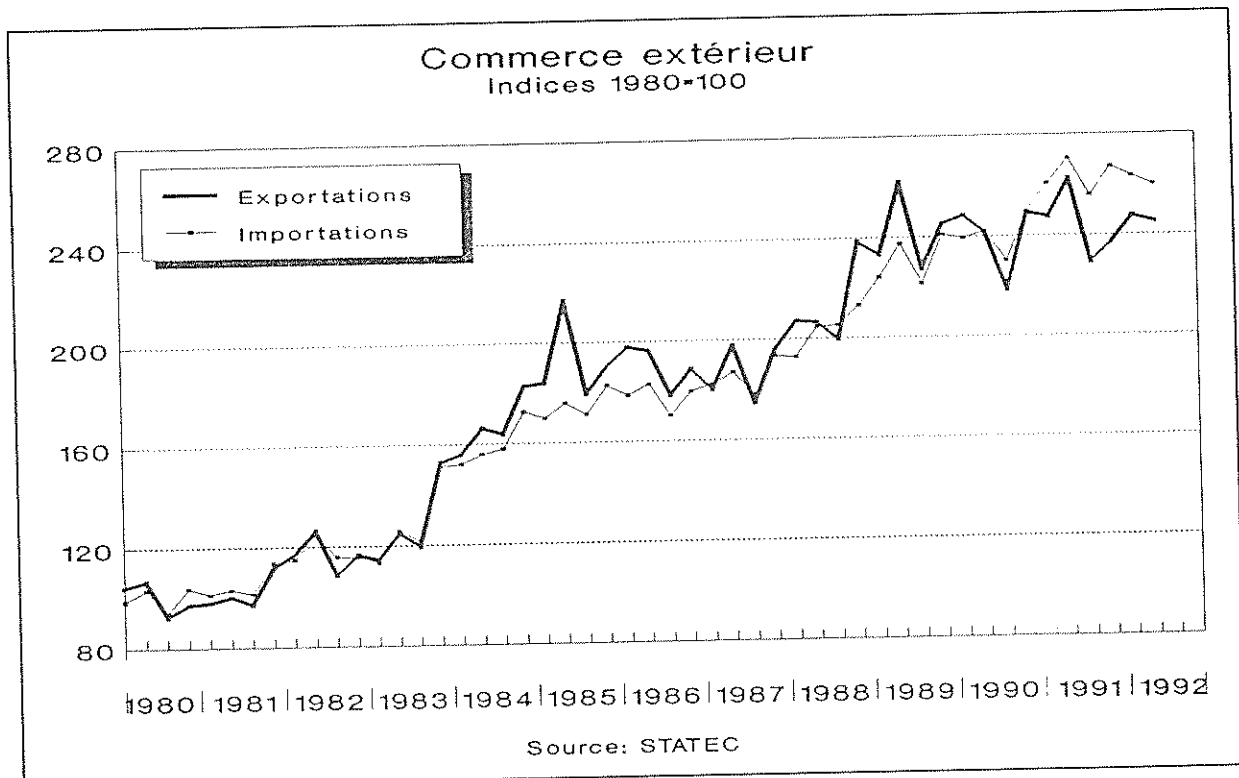
## Commerce extérieur du Luxembourg

Source: STATEC et INS

Unité: Indice 1980 = 100

Année	Exportations		Importations	
	Indice	Variation en %	Indice	Variation en %
1980	100.0	-	100.0	-
1981	100.8	0.8	105.6	5.6
1982	115.9	15.0	118.0	11.7
1983	126.8	9.4	129.0	9.3
1984	165.6	30.6	160.0	24.0
1985	191.2	15.5	176.8	10.5
1986	189.1	- 1.1	178.1	0.7
1987	185.8	- 1.7	185.2	4.0
1988	212.0	14.1	202.4	9.3
1989	242.1	14.2	231.7	13.9
1990*	239.7	- 1.0	240.3	3.7
1991	243.8	1.7	262.4	9.2
1er semestre 1991	254.8		265.6	
1992	246.2	- 3.4	261.6	- 1.5

\* Chiffres provisoires



4. Indice des termes de l'échange<sup>1</sup>

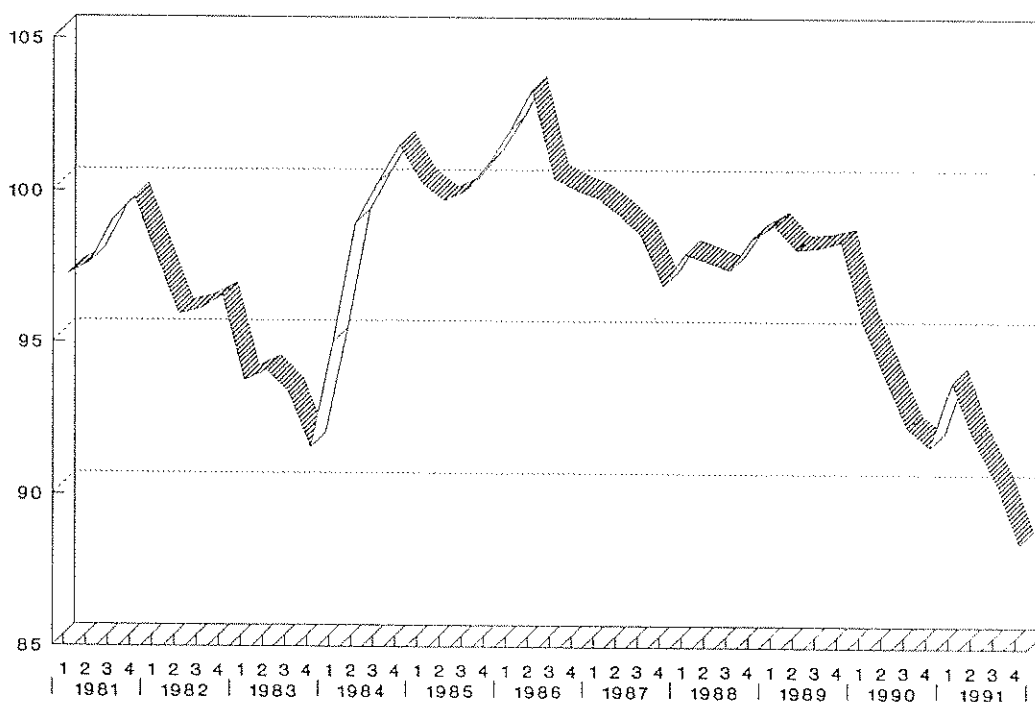
Source: STATEC

Unité: Indice 1980 = 100

Année	Indices des valeurs unitaires 1980=100		Indices des termes de l'échange
	Exportations	Importations	
1981	107.1	108.8	98.4
1982	121.2	125.9	96.3
1983	125.9	135.4	93.0
1984	142.0	143.6	98.9
1985	149.6	149.8	99.9
1986	149.8	148.2	101.1
1987	141.3	143.6	98.4
1988	146.5	150.3	97.5
1989	155.3	158.4	98.0
1990	150.4	160.1	93.9
1991*	145.6	159.6	91.2

\* Chiffres provisoires

Termes de l'échange du Luxembourg  
Indices 1980=100



Source: STATEC

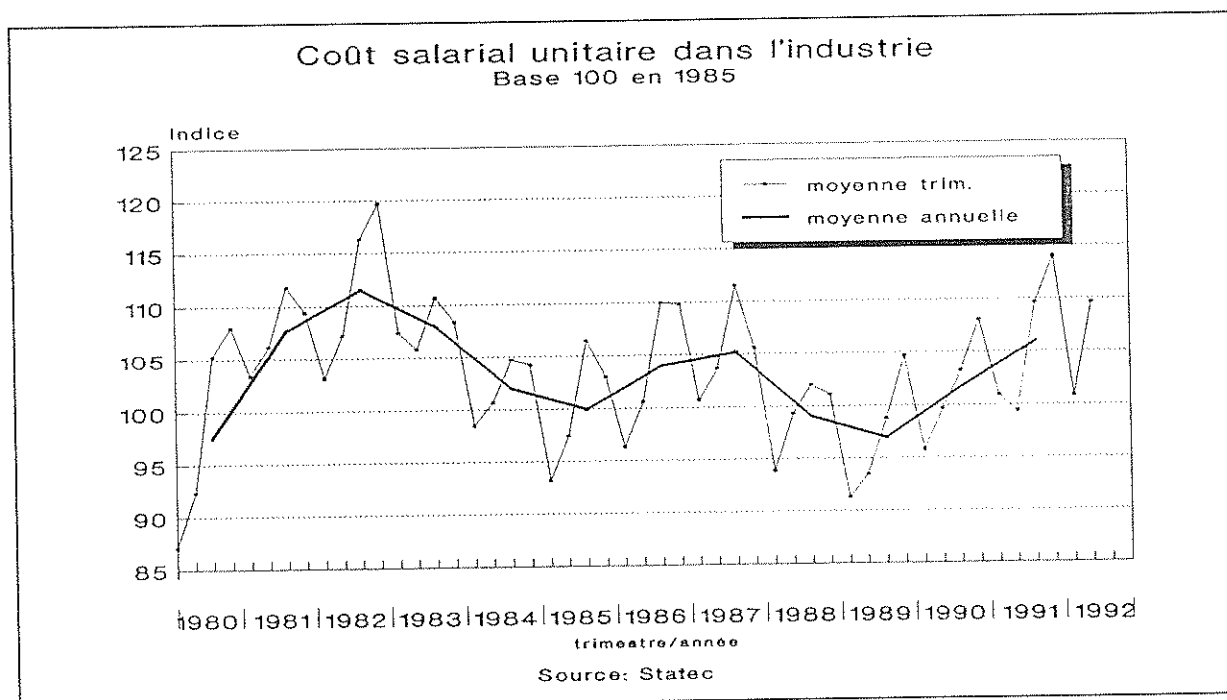
<sup>1</sup> Les termes de l'échange sont le rapport entre les valeurs unitaires à l'exportation et à l'importation, exprimé en indice se référant à une année de base.

5. Le coût salarial dans l'industrieEvolution des rémunérations, de la production et du coût salarial unitaire

Source: STATEC

Unité: Indice 1985 = 100

Année	Rémunération			Production du mois			Coût salarial unitaire <sup>1</sup>		
	Total	Sidérur- gie	Autres	Total	Sidérur- gie	Autres	Total	Sidérur- gie	Autres
1981	84.2	105.6	70.7	78.2	86.8	74.0	107.7	121.7	95.5
1982	87.5	107.7	74.7	78.5	81.5	77.1	111.5	132.1	96.9
1983	88.6	99.5	81.5	82.0	77.7	84.3	108.0	128.1	96.7
1984	95.4	99.2	92.8	93.5	91.8	94.5	102.0	108.1	98.2
1985	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
1986	106.0	105.1	107.0	101.9	95.2	106.1	104.0	110.4	100.8
1987	106.5	99.0	111.5	101.2	87.6	109.9	105.2	113.0	101.5
1988	108.9	94.8	117.7	109.9	99.1	116.7	99.1	95.7	100.9
1989	114.7	96.4	126.4	118.2	100.6	129.2	97.0	95.8	97.8
1990	119.7	95.5	135.2	117.7	97.9	130.1	101.7	97.5	103.9
1991	125.4	94.5	145.0	118.5	93.9	133.7	105.8	100.6	108.5
1991 <sup>2</sup>	122.3	95.6	139.0	120.9	95.8	136.4	101.2	99.8	101.9
1992 <sup>2</sup>	127.5	92.1	150.1	121.2	89.1	141.4	105.2	103.4	106.2
	variation en %								
92/91 <sup>3</sup>	4.3	- 3.6	8.0	0.2	- 7.0	3.7	4.0	3.6	4.2

<sup>1</sup> Coût salarial unitaire: coût salarial total par unité de production physique<sup>2</sup> Moyenne janvier-juillet<sup>3</sup> 7 mois de 1992 par rapport à 7 mois de 1991

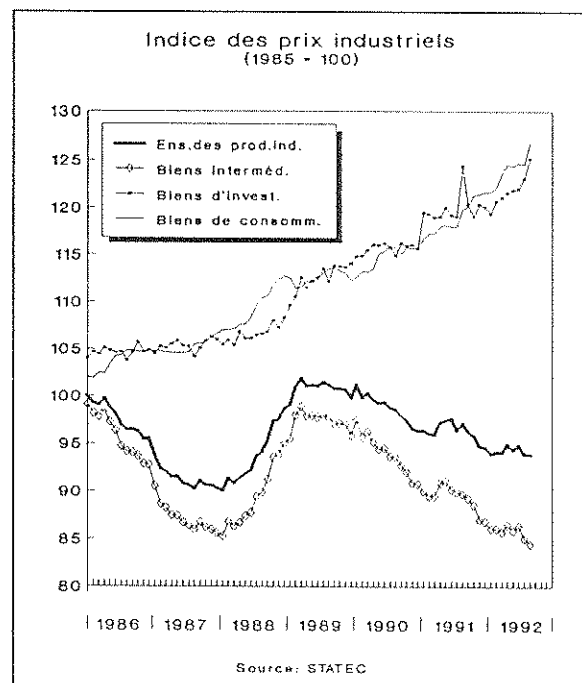
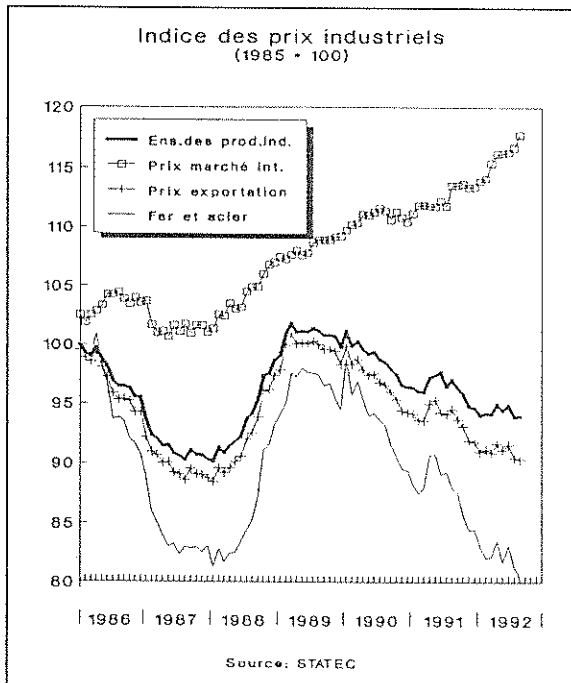
6. Indices des prix à la production de produits industriels  
(1985 = 100)

Source: STATEC

Variation en % par rapport à l'année précédente

Classification des produits selon la nomenclature commune des produits industriels (NIPRO)	1987	1988	1989	1990	1991	1992*
<b>ENSEMBLE DES PRODUITS INDUSTRIELS 2 - 4</b>	- 6.5	2.6	7.6	- 2.0	- 2.5	- 2.5
Biens intermédiaires	- 9.0	2.6	8.8	- 3.5	- 4.8	- 4.6
Biens d'investissement	0.6	1.2	5.7	2.8	3.7	1.8
Biens de consommation	1.4	3.9	2.9	1.9	3.7	5.1
Prix sur le marché intérieur	- 1.9	2.6	3.9	2.3	1.5	3.4
Prix à l'exportation	- 7.3	2.6	8.2	- 2.8	- 3.3	- 3.4
<b>PRODUITS:</b>						
Fer, acier, tubes d'acier 221-222	-12.5	2.0	12.7	- 3.0	- 6.2	- 7.5
Produits du tréfilage, de l'étréage, du laminage et profilage à froid 223	- 7.4	2.6	9.7	- 5.9	- 3.8	- 4.6
Minéraux et produits minéraux non métalliques et énergétiques 23-24	5.2	4.6	1.2	0.1	- 1.2	2.5
Produits chimiques et produits synthétiques 25-26	- 4.6	- 2.1	- 0.5	0.0	1.8	0.6
Ouvrages en métaux 31	- 5.4	3.3	13.2	- 0.6	- 5.6	- 3.9
Construction de machines et de matériel mécanique 32	1.1	1.1	4.4	3.1	3.8	3.0
Produits alimentaires, boissons, tabacs 41-42	1.0	3.9	2.6	1.0	2.8	5.3
Produits en caoutchouc et en matières plastiques 48	- 5.8	- 0.2	0.4	- 1.6	- 0.7	- 2.2

\* Période janvier - juillet





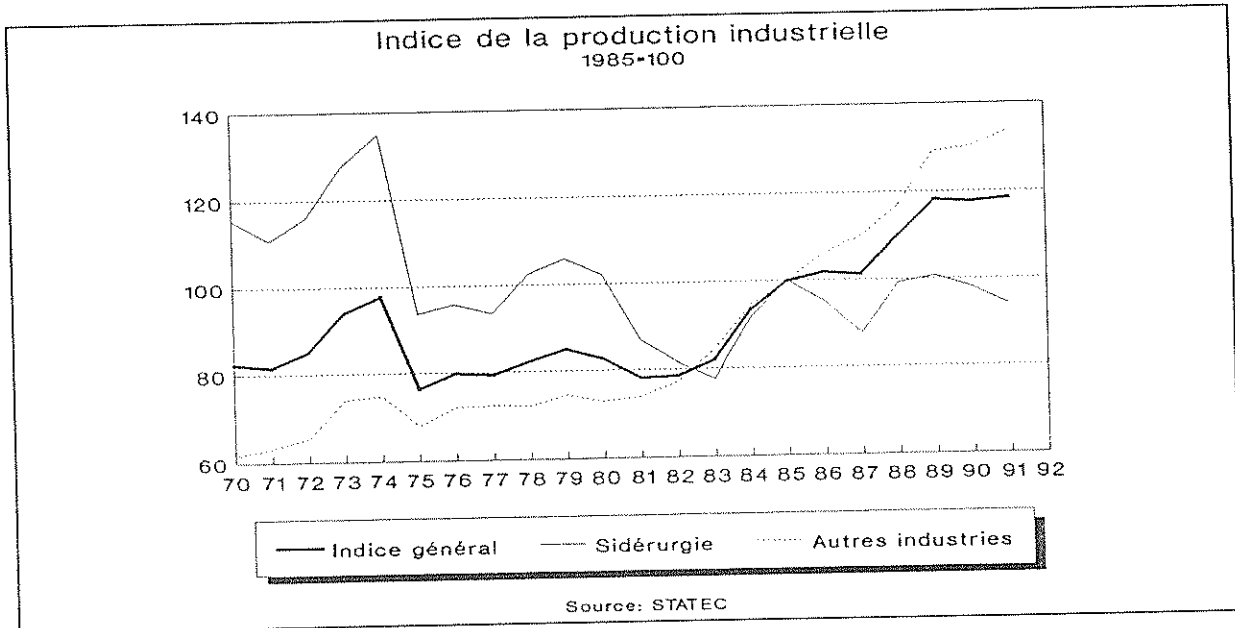
## 7. Indicateurs d'activité

## a) Evolution des indicateurs dans l'industrie

Source: STATEC

Unité: Variation en % par rapport à l'année précédente

Branche d'activité	Production								Chiffres d'affaires							
	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992 <sup>1</sup>	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992 <sup>1</sup>		
Ensemble de l'industrie (sans bâtiment et génie civil)	1.9	-0.7	8.6	7.6	-0.5	0.7	0.2	-4.5	-6.7	12.9	14.7	-3.5	-2.2	4.4		
Sidérurgie	-4.8	-8.0	13.1	1.5	-2.7	-4.1	-7.0	-14.6	-18.4	19.7	15.1	-11.0	-10.8	-11.4		
Ensemble de l'industrie (sans la sidérurgie)	6.1	3.6	6.2	10.7	0.7	2.8	3.7	1.2	-1.0	10.2	14.6	-0.1	1.3	9.4		

<sup>1</sup> Moyenne janvier-juillet

## b) Evolution des indicateurs dans la construction

Source: STATEC

Unité: Variation en % par rapport à l'année précédente

	Production								Chiffres d'affaires							
	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992 <sup>1</sup>	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992 <sup>1</sup>		
Construction au total	9.3	8.5	5.7	7.5	4.4	1.8	5.5	14.8	12.2	12.1	5.8	20.2	11.2	10.4		
Bâtiment	5.8	-0.4	4.3	15.3	10.4	-4.5	3.1	14.7	5.4	10.3	16.9	30.9	3.7	-5.7		
Génie civil	13.5	18.0	12.7	-4.4	-1.7	9.0	8.1	14.9	18.5	13.5	-3.0	10.2	19.6	27.1		

<sup>1</sup> Moyenne janvier-juillet

## c) Indice du chiffre d'affaires des grandes surfaces et chaînes de magasins

Indice mensuel du chiffre d'affaires grandes surfaces et chaînes de magasins  
par type de produits

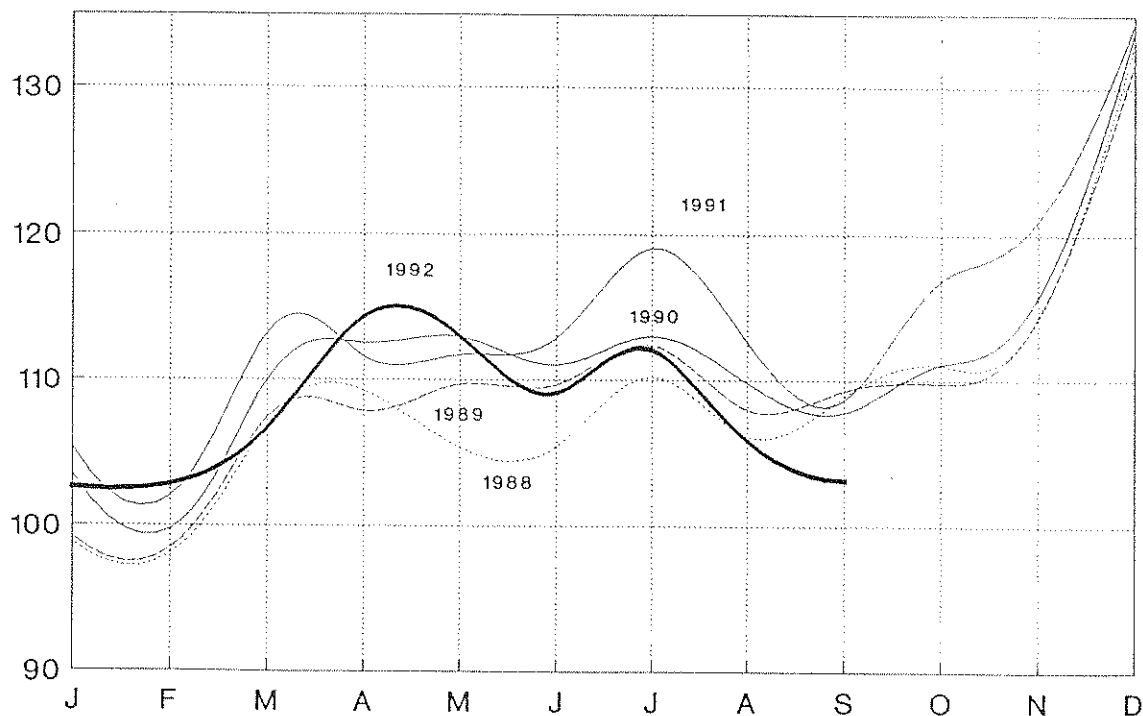
Source: STATEC

Unité: Indice 1985=100

	1991				1992			
	Juin	Juillet	Août	Sept.	Juin	Juillet	Août	Sept.
<b>Indice en valeur</b>								
Total	125.2	140.1	128.0	119.8	122.0	135.2	118.7	119.1
Alimentation	126.2	140.8	133.5	119.3	123.8	137.9	121.7	117.6
Habillement	117.6	134.9	93.8	121.1	104.6	115.3	94.7	122.7
Équipement ménager	127.3	142.1	126.7	123.5	132.3	139.0	126.9	129.1
<b>Indice en volume</b>								
Total	110.6	123.3	112.0	104.6	105.8	117.3	103.2	103.2
Alimentation	112.5	124.9	117.5	104.9	108.8	121.2	107.2	103.6
Habillement	98.4	112.9	78.3	101.1	84.9	93.5	76.5	99.0
Équipement ménager	110.9	123.9	110.2	107.3	109.3	115.2	105.1	106.5

Chiffre d'affaires des grandes surfaces  
et chaînes de magasins

indice en volume 1985=100



Source: STATEC

## Indice du chiffre d'affaires des grandes surfaces et chaînes de magasins

Source: STATEC

Unité: Indice 1985=100

	Indice en valeur							Indice en volume						
	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992
janvier	95.2	101.9	101.1	103.6	112.0	117.5	116.8	93.6	98.8	98.8	99.2	103.5	105.3	102.6
février	87.0	91.7	95.5	97.6	101.5	105.8	116.1	85.6	89.3	93.7	93.6	93.4	94.8	102.1
mars	105.2	100.4	113.1	118.2	125.4	136.0	120.0	103.5	97.8	110.4	112.6	115.1	121.0	104.7
avril	102.5	114.7	112.9	111.4	122.0	122.8	134.6	100.5	111.9	110.1	105.8	111.5	109.0	116.9
mai	110.0	106.5	107.3	117.1	125.6	127.4	131.5	107.6	104.3	104.6	111.1	114.3	112.8	113.9
juin	99.1	103.0	106.3	114.0	120.0	125.2	122.0	96.2	101.4	103.6	107.9	109.3	110.4	105.8
juillet	116.0	119.5	117.3	122.4	126.8	140.1	135.2	112.5	117.5	113.6	115.3	114.9	123.0	117.3
août	103.6	103.2	106.6	112.3	120.8	128.0	118.7	100.2	101.4	103.5	105.6	109.5	112.1	103.2
sept.	103.9	103.9	113.0	118.1	117.6	119.8	119.1	100.2	101.9	109.3	110.1	106.0	104.6	103.2
octobre	114.7	117.1	116.7	118.1	126.0	139.6		111.0	114.8	112.6	109.7	113.1	121.3	
novembre	103.6	105.1	112.6	118.4	123.2	134.2		100.3	103.0	108.3	109.8	110.5	116.5	
décembre	128.0	132.2	138.8	142.2	149.2	155.4		124.0	129.3	133.2	131.8	133.9	134.5	
annuel	105.7	108.3	111.8	116.1	122.5	129.3		102.9	106.0	108.5	109.4	111.2	113.8	

## Emploi et population active

Moyenne de l'année

Source: Administration de l'Emploi, IGSS et STATEC

Unité: millier

Spécification	1988	1989	1990	1991	1991	1992	variation en %
					juill.	juill.	
1. Emploi intérieur	174.9	181.3	189.1	197.3	198.1	201.3	1.6
- salariés	156.9	163.5	171.4	179.6	180.4	183.6	1.8
- non salariés	18.0	17.8	17.7	17.7	17.7	17.7 <sup>1</sup>	0.0
2. Frontaliers nets (a-b-c)	15.7	19.5	24.4	29.6	30.1	34.4	14.3
a) frontaliers étrangers travaillant au Luxembourg	24.3	28.6	33.7	38.9	39.5	43.9	11.2
b) frontaliers luxembourgeois travaillant à l'étranger	0.5	0.5	0.5	0.5	0.5	0.5 <sup>1</sup>	0.0
c) fonctionnaires et agents des organismes internat.	8.1	8.6	8.8	8.8	8.9	9.0 <sup>1</sup>	1.1
3. Emploi national (1)-(2)	159.2	161.8	164.7	167.7	168.0	166.9	- 0.7
4. Chômeurs	2.5	2.3	2.1	2.3	2.1	2.4	17.5
5. Population active (3)+(4)	161.7	164.1	166.8	170.0	170.1	169.6	- 0.4
6. Taux de chômage (en %) (4):(5)	1.5	1.4	1.3	1.4	1.2	1.4	18.0

<sup>1</sup> Estimation